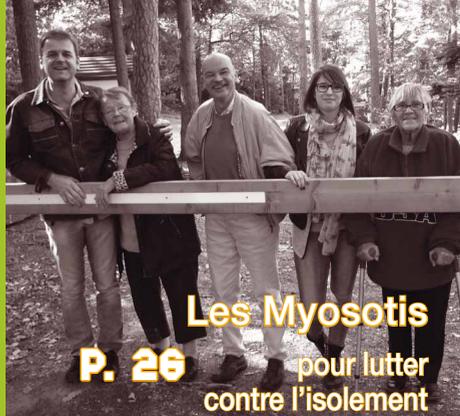


MONSWILLER

*Chez nous au village
Bi uns em Dorf*

BULLETIN MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONSWILLER
www.monswiller.fr juillet 2016 n° **39**



Les Myosotis

P. 26

pour lutter
contre l'isolement

La mairie au fil des saisons



J'y vais !
Défi vélo **P. 24**



Nettoyage de printemps

21

Édito

Décisions de nos élus

Délibérations du Conseil Municipal
Nouvel emprunt
Budget

Travaux

Réfection de la rue Saint-Michel
Planning des travaux de voiries dans la commune

Événements

Spectacles à venir au Zornhoff
Le Comité des fêtes annonce
L'orgue de Monswiller
Après-midi sensibilisation des enfants auprès de nos amis à quatre pattes
La bricothèque
Le nettoyage de printemps
Fleurissement 2015
Au boulot, j'y vais à vélo
Nouveaux services à la Maison d'accueil de l'Altenberg

Vie culturelle

15 ans déjà !
L'été 2016 à la médiathèque

04

06

12

22



14

26



29



28



35

La classe découverte des CE2
à Xonrupt-Longemer



32



45



55

Écoles

32

Maternelle : les « Moyens Poucets » et
les « Grands Poucets » dans la forêt du
Martelberg

Élémentaire :

- Compte-rendu de la classe verte
- Les élèves de l'école du Groupe scolaire "Arc-en-ciel" ont fait une incroyable rencontre

Économie locale

38

L'Annexe : l'atelier de vos cheveux
Svetlana : Esthétique et Onglerie
Jardi'Equipements
Grand Frais

Histoire du village

42

Taxe des chiens

Périscolaire

44

Structure périscolaire la Passerelle
Réseau Animation Jeunes

Associations

50

Association des donateurs de sang bénévoles
Société d'aviciculture
Monswiller Sport Pétanque
Association interparoissiale
CSF
UNIAT



60

Vigile Pascale
Scouts ! "Toujours prêts!"

Paroisse catholique
Musique Municipale de Monswiller
Football Club Monswiller
Association des pongistes
Monswiller Magic Club
A vos agendas 2016

Intercommunalité

Certifié sans chaudière
L'actualité de l'Interco

71

61



Rubriques informatives

Nids de guêpes
Recensement
Infos diverses

74



Des choses et d'autres

État civil
Nous avons fêté leurs grands anniversaires
Plan du village
Renseignements utiles

78

66

74



Pierre Kaetzel

Maire

2016 année bissextile

Une année de 366 jours au lieu de 365, 13 lunes
En février 29 jours au lieu de 28.

C'est un phénomène calendaire qui survient tous les 4 ans, la raison est astronomique au sens strict du terme. Il s'agit de la révolution de notre terre autour du soleil. Celle-ci ne tourne pas en 365 jours comme on le croit souvent, mais en 365.242199 jours d'après l'Institut de Mécanique Céleste et de Calculs des Ephémérides. Toutes les personnes nées un 29 février fêtent leur anniversaire le 28 février en année normale. Il paraît que les années bissextiles ne sont pas de bonnes années : elles nous réservent souvent quelques mauvaises surprises !

Chères Monswilléroises, chers Monswillérois,

Faisons la transition de ce qui précède Sans être pessimiste, on peut dire que pour cette année 2016, nous sommes servis.

Sur le plan international et national, on peut noter :

- le drame des immigrés,
- les attentats, les guerres,
- les grèves, les casseurs,
- les intempéries avec les pluies, les inondations, les coulées de boues...

Toujours un taux de chômage très élevé et des entreprises et des entreprises peinent à se remplir ou sont quelquefois en difficulté.

Pour nos collectivités, département, intercommunalités et communes : elles font face aux baisses importantes de dotations et de subventions qui entraînent une diminution drastique des investissements.

Et la vraie POLITIQUE !

Les élections présidentielles se préparent déjà : quel cinéma ! Quelles pièces de théâtre et quelles images pour nos partenaires étrangers !

Dans tout cela, nous, sur nos terrains, nous devons mener, dans le cadre de la réforme des territoires, un marathon à la vitesse d'un sprint pour mener à bien, pour le 1^{er} janvier 2017, la fusion des intercommunalités et les modifications très profondes de certaines compétences obligatoires.

Stop ! Gardons le moral, restons positifs, voyons l'avenir avec optimisme, comme dit une citation d'Emile CHARTIER dit ALAIN « le pessimisme est d'humeur, l'optimisme est de volonté ».

« **Chez nous au village** », nous continuons à travailler avec sérieux et professionnalisme grâce aux équipes d'élus et de personnels que j'ai l'honneur de diriger.

Les énumérations que j'ai faites dans le bulletin municipal précédent se sont concrétisées ou suivent leur cours comme prévu.

Notons en particulier :

- l'ouverture du « Grand Frais »,
- l'ouverture imminente de la Chocolaterie BOCKEL,

- d'autres magasins ont ouvert ou vont ouvrir sur la commune,
- VPCF a officiellement inauguré un nouveau bâtiment au Martelberg,
- dans le cadre du fleurissement, en dehors de la 2^e fleur, nous avons obtenu pour 2015, le 1^{er} prix du Bas-Rhin, dans la catégorie « réalisation originale des collectivités ». Je remercie tous ceux qui font des efforts dans ce domaine.

D'autres événements à signaler :

- le 14 juin dernier, l'exercice de simulation d'évacuation de





Ouverture d'une boucherie

passagers d'un TGV dans le tunnel d'Ernolsheim a mobilisé le complexe du Zornhoff, réquisitionné en tant que centre d'accueil et de regroupement,

- pour ce même Zornhoff, les locations pour concerts, spectacles, conférences et toutes autres animations sont en très nette augmentation,
- les concerts d'orgue ont repris à l'église catholique,
- les travaux de voirie rue St Michel, très difficiles, seront terminés mi-juillet. Je remercie, pour leur compréhension, tous ceux qui ont subi des gênes,
- nous continuons à travailler sur la sécurité en général des personnes et des biens, d'importants changements et améliorations sont en cours de réflexion,
- les écoles et la médiathèque ont réalisé de très beaux projets ces derniers temps,
- le dossier de la fermeture du bureau de poste actuel est à nouveau d'actualité. Il est d'ores et déjà acquis que ce bureau restera à Monswiller avec des services

supplémentaires par rapport à aujourd'hui, **une réunion publique** sera organisée le 12 juillet sur la Poste et la sécurité,

- le Messti, notre grande fête annuelle est devant notre porte : il aura lieu le 21 août.

Je vous souhaite de passer un agréable été et de très bonnes vacances.

Je souhaite également que la France retrouve le calme, qu'elle se remette au travail dans un climat social apaisé et confiant. Dans le cas contraire, si les grands évènements sont perturbés devant les caméras du monde entier, l'image de la France sera altérée pour un certain temps !

Deux citations de Pierre DANINOS (à méditer avec modération), où l'on compare la France au Monde :

- 1) « La France est le seul pays au monde où, si vous ajoutez dix citoyens à dix autres, vous ne faites pas une addition, mais vingt divisions ».
- 2) « De tous les pays du Monde, la France est peut-être celui où il est le plus simple d'avoir une vie compliquée et le plus compliqué d'avoir une vie simple ».

*Bonne lecture
À votre service*



Éditions:

Mairie de Monswiller
4, rue du Général Leclerc
67700 MONSWILLER
Tél. : 03 88 91 19 25
Fax: 03 88 71 01 19
www.monswiller.fr

Courriel:

mairie@monswiller.fr

**Directrice
de la publication:**

Michèle Fontanes

**Directeur
de la communication:**

Michèle Fontanes

Rédaction:

Service communication
Mairie de Monswiller

Crédits photographiques:

Service communication
Mairie de Monswiller

Maquette:

OTT Imprimeurs -
Wasselonne

Mise en page:

OTT Imprimeurs -
Wasselonne

Couvertures:

Service communication
Mairie de Monswiller

Impression:

OTT Imprimeurs -
Wasselonne
Dépôt légal:
2^e trimestre 2016
Tirage: 1200 exemplaires

Distribution:

Commune de Monswiller

**Date de sortie du prochain
numéro:**

Décembre 2016

Les délibérations du **Conseil Municipal**



Le Conseil Municipal est désormais installé depuis un an. Voici les principales décisions qu'il a prises lors de ce **premier semestre 2016**.

Réfection de la rue Saint Michel

Les travaux de **réfection de la rue Saint Michel** – 2^e tranche comportent différents aménagements de sécurité sur la voirie : des passages piétons et des ralentisseurs. La subvention de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) dont ceux-ci sont susceptibles de bénéficier, est sollicitée.

Nouvelles rues

Les voiries internes de la zone Dreispitz-Marlène sont dénommées **rue Dreispitz** (depuis la RD 421 jusqu'au point de retournement) et **rue du Commerce** (branche se dirigeant vers la RD 41).

Constitution des commissions communales

En raison de l'intégration de trois nouveaux conseillers municipaux (Mme PARIS Brigitte, M. TRAPPLER Marcel et Mme LEININGER Gisèle, suite aux démissions de Mme AMADOUCHE Marjorie, M. PFISTER Roger et Mme RIEHL Claire), **les commissions communales sont reconstituées de neuf**.

Transfert complet de compétence

Suite au transfert complémentaire de compétence effectué par le Syndicat d'Eau Potable de la région de Saverne-Marmoutier au Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace-Moselle (SDEA) valant transfert complet de la compétence "eau potable", **M. BAMBERGER Bernard est désigné en tant que délégué de la commune de MONSWILLER** au sein de la Commission locale "eau potable" et des Assemblées Territoriale et Générale du SDEA.

Crédits de trésorerie

Une **nouvelle ligne d'ouverture de crédits de trésorerie** de 300.000 € est contractée pour une durée d'un an. Sans être un emprunt, cette opération financière permet à la commune de disposer de suffisamment de trésorerie pour honorer le paiement de ses dépenses.

Acquisition d'une parcelle

Saisie d'une déclaration d'intention d'aliéner, le Conseil Municipal a décidé de faire l'acquisition par voie de préemption du bien sis 23, Grand'rue (cadastré section 1, parcelle n° 346/42, d'une superficie de 6,76 ares). **Ce terrain est destiné à une opération d'aménagement** consistant en la réorganisation de l'accès à l'école, qui par la démolition des bâtiments, permettra à la commune d'assurer une meilleure sécurité notamment pour les écoliers, de prolonger le trottoir pour accéder à l'école et de créer un espace de stationnement et un jardin publics.

Fabriques des églises

Afin de se conformer au décret du 30 décembre 1809 concernant les fabriques des églises qui précise : seront *de droit membres du conseil :*

le maire de la commune ... qui pourra s'y faire remplacer par l'un de ses adjoints,

M. le maire KAETZEL

Pierre est nommé en tant que délégué auprès de la paroisse catholique – en remplacement de M. BOSS Dominique, conseiller municipal.

Projet de périmètre de la nouvelle communauté de communes

Le Conseil Municipal a exprimé son accord quant au **projet de périmètre de la nouvelle communauté de communes issue de la fusion des Communauté de Communes**

du Pays de Marmoutier-Sommerau et Communauté de Communes de la Région de Saverne. Ce projet de périmètre comprend 35 communes : Altenheim, Dettwiller, *Dimbsthal*, Eckartswiller, Ernolsheim-lès-Saverne, Friedolsheim, Furchhausen, Gottenhouse, Gottesheim, Haegen, Hattmatt, *Hengwiller*, Kleingoeft, Landersheim, Littenheim, *Lochwiller*, Lupstein, Maennolsheim, *Marmoutier*, Monswiller, Ottersthal, Otterswiller, Printzheim, Reinhardsmunster, *Reutenbourg*, Saessolsheim, Saint-Jean-Saverne, *Schwenheim*, Sommerau, Steinbourg, Thal-Marmoutier, Waldolwisheim, Westhouse-Marmoutier et Wolschheim.

(en italique : les communes issues de la CCPMS)

Projet de dissolution du Syndicat d'eau potable

Le schéma départemental de coopération intercommunale concernant le Bas-Rhin, arrêté le 30 mars 2016, prévoit la dissolution du Syndicat d'eau potable de la région de Saverne-Marmoutier. Consulté, le Conseil Municipal s'est prononcé **contre la dissolution dudit syndicat**, considérant que celui-ci fonctionne de manière satisfaisante et qu'en cas de dissolution les coûts facturés aux administrés augmenteront inévitablement du fait de l'uniformité des prix que le SDEA – auquel échoiraient les compétences du syndicat – se doit de respecter.

Travaux d'étanchéité

Des **travaux d'étanchéité seront réalisés sur le bâtiment de l'école élémentaire**. Vieux de quinze ans, ce bâtiment est en effet l'objet d'infiltrations d'eaux de pluies en divers endroits.

Acquisition d'un immeuble

Dans le cadre d'une succession, l'**acquisition de l'immeuble cadastré section 3 parcelle n° 229** a été décidée. Ce terrain de 30,97 ares est situé au lieu-dit **Zornmatt**, en zone inondable, mais à proximité immédiate du stade municipal. Le prix d'achat est de 1.500 €.

Travaux rue Saint Michel

Dans le cadre de l'opération de réfection de la rue Saint Michel - 2^e tranche, ES réseaux réalise des travaux en dehors de l'emprise du chantier communal, soit depuis la rue Metzler jusqu'au droit de la propriété n° 17 (société ARTE).

Estimant opportun de profiter du chantier en cours, il est décidé de réaliser dans la partie aval de la rue Saint Michel un trottoir dimensionné aux normes (1,40 m de largeur), depuis la rue Metzler jusqu'à la rue du Stade, du côté des propriétés numérotées impair, et d'enfouir par la même les réseaux secs (électricité et télécommunications).

Emprunt

Un emprunt de 2.800.000 € est contracté auprès de la Caisse d'Épargne d'Alsace (voir article par ailleurs).

Hubert Artz

Directeur général des services

Un **nouvel** emprunt

La commune a contracté un nouvel emprunt de ... 2,8 millions d'euros !

Mais rassurez-vous, chers contribuables : il s'agit là d'une excellente opération pour la commune.

Voici quelques explications : en 2011 la commune avait contracté un prêt de 2,5 millions d'euros (pour financer notamment la réalisation de l'Espace Le Zornhoff).

La conjoncture bancaire actuelle – qui offre de faibles taux de prêts – a permis d'obtenir un nouvel emprunt de 2,8 M€. Celui-ci servira à rembourser le capital restant dû du prêt initial (2.240.112,84 €) ainsi que l'indemnité de remboursement anticipé (200.000 €). Le terme de

remboursement demeure inchangé. Le nouvel emprunt étant de 25 ans, alors que l'ancien était sur 30 ans.

En déboursant annuellement à peine 5.000 € de plus (les annuités de remboursement de ces prêts passeront de 134.096 € à 139.818 €), la commune dispose ainsi de plus de 350.000 € !

Le Conseil Municipal a prévu d'affecter cet argent au renouvellement des voiries.

Si effectivement la dette par habitant, de 1.615 € en début d'année, remonte à 1.872 €, il n'en coûtera rien



au contribuable : les impôts n'ont pas été augmentés ; des recettes complémentaires perçues au titre des taxes foncières induites par l'urbanisation des zones d'activités sur Monswiller couvrent l'augmentation des annuités.

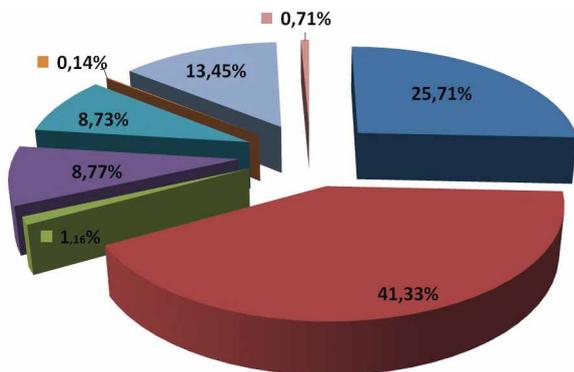
Un grand merci à M. BAMBERGER Bernard, 1^{er} adjoint au maire, à l'initiative de cette opération financière.

Hubert Artz

Directeur général des services

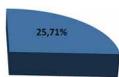
Le budget 2016

Fonctionnement dépenses

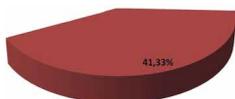


Charges à caractère général :	447 800 €
Charges de personnel :	720 000 €
Atténuation de produits :	20 160 €
Autres charges de gestion courante :	152 807 €
Charges financières :	152 000 €
Charges exceptionnelles :	2 500 €
Virement en section d'investissement :	234 332 €
Opérations d'ordre entre sections :	12 400 €

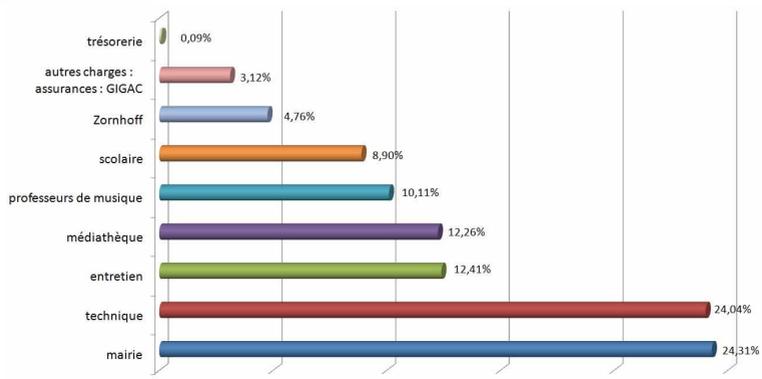
Total : 1 741 999 €



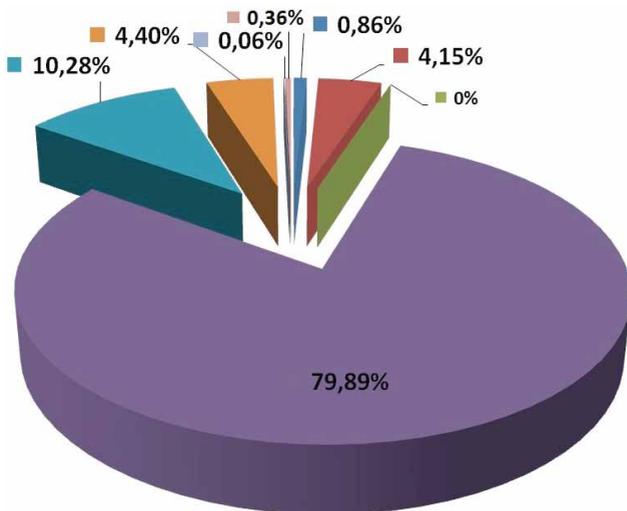
Charges à caractère général :	447 800 €
- énergie (gaz, électricité) et eau	
- fournitures	
- contrat de prestations de services	
- locations	
- entretien des mobiliers et bâtiments	
- assurances (primes d')	
- déplacements des écoles	



Charges de personnel :	720 000 €
------------------------	-----------



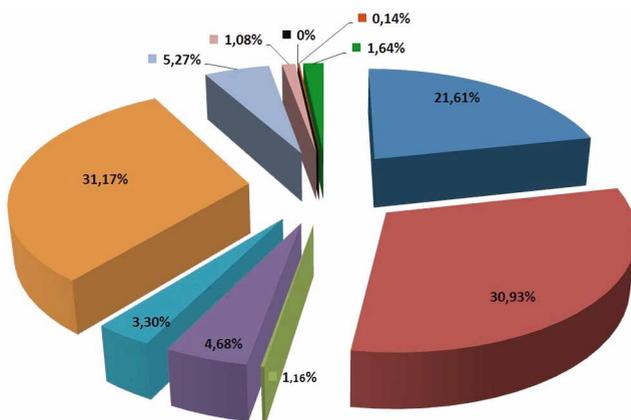
Fonctionnement recettes



Atténuation de charges :	15 000 €
Produits de services :	72 300 €
Travaux en régie :	0 €
Impôts et taxes :	1 391 722 €
Dotations et participations :	179 085 €
Autres produits de gestion courante :	76 952 €
Produits financiers :	1 000 €
Produits exceptionnelles :	5 940 €

Total : 1 741 999 €

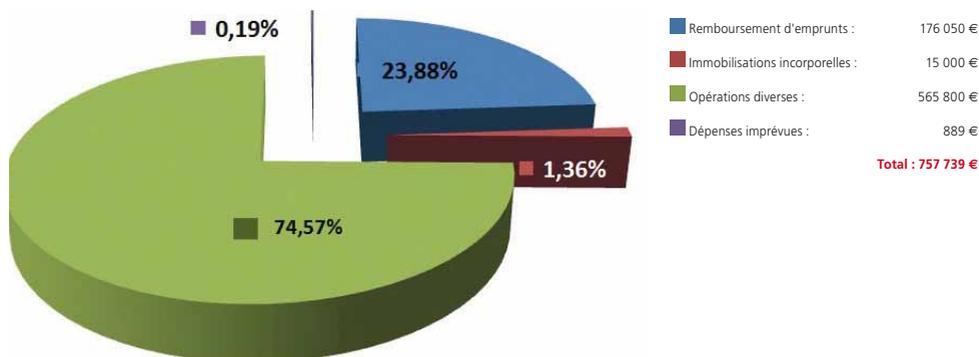
Investissement recettes



Excédent d'investissement reporté :	163 719 €
Virement de section de fonctionnement :	234 332 €
Cession d'immeubles :	1 500 €
Fonds de compensation de TVA :	35 458 €
Taxe d'aménagement :	25 000 €
Excédent de fonctionnement reporté :	236 195 €
Subventions pour opérations diverses :	39 928 €
Participations :	8 184 €
Emprunts :	néant €
Autres immobilisations financières :	1 023 €
Amortissements :	12 400 €

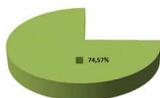
Total : 757 739 €

Investissement dépenses



Remboursement d'emprunts :	176 050 €
Immobilisations incorporelles :	15 000 €
Opérations diverses :	565 800 €
Dépenses imprévues :	889 €

Total : 757 739 €



Opérations diverses :	565 800 €
- travaux rues Saint-Michel, Martelberg, République, Haute, Girafe	
- travaux de bâtiments : logement 3, rue du Général Leclerc, foyer paroissial, électricité du club-house, école élémentaire	
- éclairage public,	
- aménagements sportifs	
- équipement intérieur médiathèque et écoles	

Détail des opérations (en € TTC)

■ Complexe sportif : remplacement pompe immergée	9 000	
■ Achat de terrains	14 700	
■ Acquisition de divers mobiliers	13 300	
Travaux routiers, signalétique et marquage au sol pour le respect de la vitesse :	454 700	
■ - rue Saint-Michel	420 000	
■ - rue de la Républiquet de la Girafe	6 000	
■ - rue du Martelberg	16 000	
■ - réfections d'autres rues	12 700	
Travaux de bâtiments :	21 800	
■ - logement 3, rue du Général Leclerc	8 000	
■ - foyer paroissial (adjonction de sanitaires)	9 500	
■ - réserve pour imprévus	4 300	
■ Aménagement sportifs	2 000	
■ Bâtiments scolaires	3 000	
■ Éclairage public	10 900	
■ Équipement intérieur des écoles et de la médiathèque municipale	10 800	
■ Églises	1 000	
■ Mairie	1 300	
■ Espace culture et loisirs Le Zornhoff (mobiliers)	23 300	
TOTAL	565 800	
■ Actuellement en travaux	■ À faire au courant de l'année	■ En projet

Réfection de la rue Saint-Michel

ÉDITO

DÉCISIONS
DE NOS ÉLUS

TRAVAUX

ÉVÈNEMENTS

VIE
CULTURELLE

ÉCOLES

ÉCONOMIE
LOCALEMONSVILLER -
UNE HISTOIRE

PÉRISCOLAIRE

ASSOCIATIONS

INTER-
COMMUNALITÉRUBRIQUES
INFORMATIVESDES CHÔSES
ET D'AUTRES

Prolongement des travaux

Le chantier avance bien, et les entreprises respecteront le planning prévu à l'origine.

Afin de sécuriser légalement la rue en matière de cheminement piétonnier et d'en uniformiser l'aspect. La commune a rapidement pris la décision de prolonger certains travaux jusqu'à la Grand-rue.

Il était judicieux de profiter des entreprises sur place afin de minimiser les coûts.

Dans la logique de ces travaux, il était évident de procéder à la mise en souterrain

des différents réseaux qui prenaient appui sur les 3 mâts en béton restants.

Ces chantiers de réfection de rue ne sont pas simples, dans la mesure où les contraintes de l'existant nous amènent à réaliser des modifications diverses au fil de l'avancement.

Mise en place des réseaux

Pour l'implantation de l'éclairage public, nous sommes tenus de respecter l'écartement légal entre les luminaires d'une part, mais devons également prendre en compte les différentes

entrées ou souhaits des riverains d'autre part.

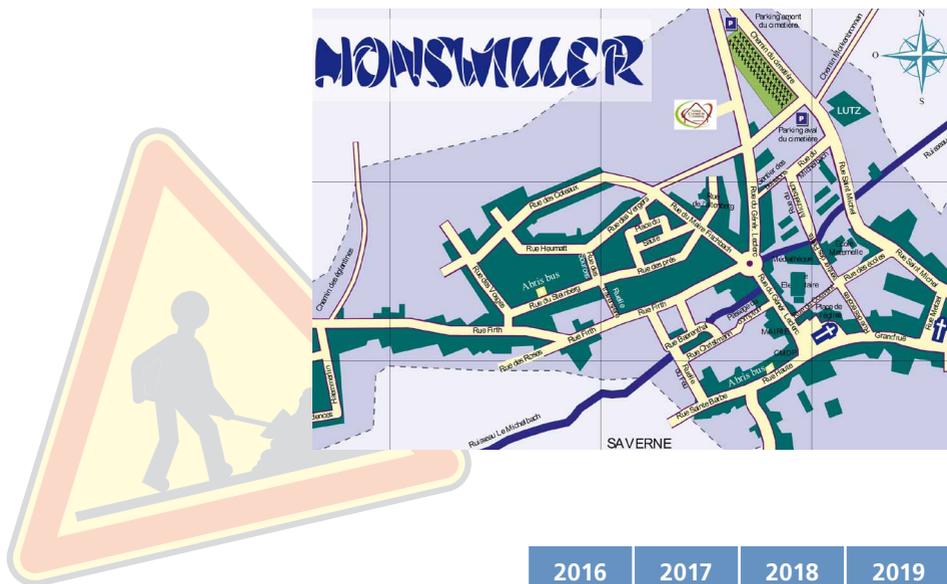
Par ailleurs des adjonctions de réseaux à la charge de privés ont dû être traitées en parallèle, d'où perturbation du chantier sans pour autant le retarder.

Après concertation les solutions ont été trouvées afin de satisfaire l'ensemble des personnes concernées.

Encore un peu de patience et les désagréments de ce chantier ne seront plus qu'un souvenir qui s'effacera rapidement lorsque nous circulerons dans cette rue refaite à neuf.

■
Régis BONNET
Adjoint au Maire

Planning des travaux de voiries dans la commune



	2016	2017	2018	2019
De la voie ferré jusqu'au rond-point KUHN	*			
Rue Haute		*		
Rue du Maire Alfred Fischbach	**			
Rue Saint-Michel	**			
Rue du Martelberg	**			
Rue de la République		**		
Partie haute de la rue Firth (rue des roses) jusqu'à la rue d'Ottersthal (sortie vers Eckatswiller)		**		
Partie basse de la rue Firth (du rond-point du général leclerc à la rue des roses)			**	
Rue de la Girafe			**	**

* Prise en charge financière par le Conseil départemental
(certaines annexes à la charge de la commune : bordurettes, trottoirs etc)

** Prise en charge financière par la commune

Le Zornhoff

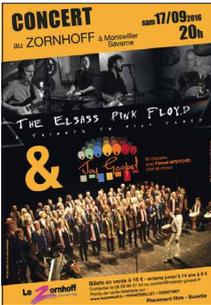
ESPACE CULTURE ET LOISIRS



3 rue de la gare - 67700 Monswiller - Tél. 03 88 02 35 05 - www.lezornhoff.fr

Programmation 2016-2017 au Zornhoff

samedi 17 septembre 2016



Concert
Gospel & Pop
à 20h00

Entrée : 16 €

samedi 5 novembre 2016



Cabaret
Grand Cabaret Alsacien
à 19h30

Entrée : 23 €

samedi 1 octobre 2016



Variété allemande
Schlager Gala
à 20h30

Entrée : 28 €

dimanche 28 mai 2017



Wie ein Feuerwerk
Amigos
à 17h30

Entrée : 38 €

Points de vente

1 Billetterie en points de vente :

Offices de tourisme Saverne, Wasselonne et Ingwiller, Leclerc Marmoutier et Sarre-Union, Super U Saverne et Ingwiller, Provit'Gym à Monswiller, Tabac Karcher à Dettwiller, Le PÔle Art.19 à Phalsbourg
Au Zornhoff le **mercredi après-midi de 14h à 17h (fermé en juillet / août)** - tel: 03 88 02 35 05

2 Billetterie en ligne : www.lezornhoff.fr

Le comité **des fêtes** annonce...

Le **MESSTI** du 21 août 2016

Dimanche 21 août grande braderie - brocante - vide-grenier dans les rues du village. Nous espérons cette journée ensoleillée avec possibilité pour les promeneurs et chineurs de se restaurer auprès des différents stands des

associations locales et d'assister à un spectacle du Monswiller Magic Club. Le programme détaillé sera diffusé auprès des Monswillerois(es) courant août. ■

Formulaire d'inscription, pour vendre à la brocante, disponible sur www.monswiller.fr et en mairie aux heures d'ouverture au public.

Les **SWEET PEOPLE** de nouveau à Monswiller

Concert de Noël le samedi 17 décembre 2016 à 20h30, à l'espace culture et loisirs "le Zornhoff"

Rendez-vous incontournable pour les nombreux fans venant de près ou de loin qui assistent régulièrement à leurs concerts.

Nous avons le plaisir de vous annoncer le retour de ce groupe mythique. ■

Entrée: 45 €.

Vous pouvez retirer les billets à la Mairie de Monswiller aux heures d'ouverture au public (sauf mercredi) ou téléphoner sans plus tarder au 06.31.70.16.90 pour réserver. Les places sont numérotées.



Les **AMIGOS** reviennent!

Concert le dimanche 28 mai 2017 à 17h30, à l'espace culture et loisirs " Le Zornhoff "

Après leur triomphe au mois de mai dernier, le comité des fêtes a décidé de les faire revenir ! ■

Entrée: 38 €.

Billets disponibles au Zornhoff le **mercredi de 14h à 17h**, sur le site internet www.lezornhoff.fr, à l'office de tourisme de Saverne, Wasselonne, Ingwiller, au tabac presse Karcher à Dettwiller, chez Provit'Gym à Monswiller, au Super U Saverne et Ingwiller, au Leclerc Marmoutier et Sarre-Union et au Pôle art. 19 à Phalsbourg.



Concerts d'Orgue à l'église Notre Dame de l'Assomption



MUSICALES DE L'ORGUE de MONSWILLER

La deuxième saison des « Musicales de l'Orgue de Monswiller » a débuté par un concert d'orgue ce 29 mai avec un organiste de talent, Jean-Louis THOMAS qui a enregistré 4 CD dont l'intégrale de l'Orgelbüchlein de Johann-Sebastian Bach.

Actuellement, il est titulaire de l'orgue Sauer-Pfister de Lièpvre (Haut-Rhin) ainsi que de l'orgue Jean-André Silbermann de Châtenois (Bas-Rhin) et tout récemment, nommé à l'Abbatiale d'Ebersmunster (orgue André Silbermann).

Depuis 2010, il est l'organiste accompagnateur de la Manécanterie des Petits Chanteurs de Saint-André de Colmar avec qui il a fait plusieurs tournées de concerts au Royaume-Uni en 2010, en Russie en 2011 puis en Scandinavie en 2012, la

Bretagne en 2013 et l'Ecosse en 2014.

Il a interprété de superbes œuvres de compositeurs tels que Jean Sébastien Bach, Johann Ludwig Krebs, Claude-Bénigne Balbastre, Léon Boellmann, Théodore Dubois.

Le dimanche 3 juillet à 20 h nous accueillons un quintet qui interprète sur instruments anciens des compositions de Vivaldi, Heinichen, J.S. Bach, G. Finger. Bien sûr l'orgue sera lui aussi mis en valeur grâce au talent du titulaire Michaël Meyer qui jouera du



Marie
Walther-
Kronstadt
pour le
hautbois

Bach et du Vivaldi. Les cinq instruments que nous aurons le privilège d'entendre seront aux mains des artistes Marie Walther-Kronstadt pour le hautbois, Marine Mairet pour le violon baroque, Marie-Paule Lefebvre à la viole de gambe, Marc Meissner à la trompette naturelle et Michaël Meyer au clavecin.



L'organiste Antonina Krymova



Frédéric Brard à la flûte

Le dimanche 14 août à 18 h

ce sera au tour d'une artiste internationale de venir nous enchanter par des compositions pour orgue de Georg Muffat, Johann Kuhnau, Heinrich Scheidemann, Georg Böhm, Nicolas de Grigny, W.A. Mozart, J.S.Bach.

Antonina Krymova, née en Russie, a débuté la musique dans son enfance par le piano. En 2008 elle termine sa formation au conservatoire Rimsky-Korsakov de Saint-Petersbourg. Dès ce moment elle semble destinée à une grande carrière de concertiste. A l'étonnement de ses proches elle décide d'abandonner sa carrière naissante de jeune pianiste pour démarrer une nouvelle passion en s'initiant à l'orgue. Depuis elle n'a cessé de se perfectionner, d'abord

en Russie puis en Allemagne où elle a obtenu 2 masters d'orgue à l'Ecole supérieure de musique de Stuttgart.

Son activité de concertiste l'a emmenée en Russie, Allemagne, Suisse, Slovénie, Italie, Estonie, Lituanie, Lettonie, Luxembourg, Suède, Pologne, Belgique et aux Pays-Bas.

Antonina a gagné de nombreux prix dans différents concours internationaux: à St. Petersburg, Moscou et Kaliningrad (Russie), à Bad Homburg et Brême - Hambourg (Allemagne), à Dantzig et Rumia (Pologne), à Kitzbühel (Autriche).

Le dimanche 11 septembre à 17H h

nous retrouverons Marie Walther-Kronstadt cette fois à l'orgue avec un

programme éclectique d'orgue et flûte (Frédéric Brard).

Depuis des années, *Marie WALTHER-KRONSTADT* et *Frédéric BRARD* partagent la scène au travers de différentes productions, sur instruments anciens (notamment avec l'ensemble baroque **Le Concert Da Camera** qu'ils ont fondé en 2010), comme sur instruments modernes. Ainsi, au gré des concerts et festivals, une profonde amitié est née, doublée d'une grande complicité artistique. Souhaitant partager leur passion de la musique de chambre avec le public, ils ont décidé de proposer un répertoire en duo, alliant orgue et flûte dans un savant mariage de souffles et de tuyaux. ■

Florent Reinberger

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de la DOA
(Découverte des Orgues d'Alsace) www.doa-alsace.org

Après-midi **sensibilisation des enfants** auprès de nos amis à quatre pattes

Lundi 30 mai, Marc Dietrich-Millerand, éducateur canin – comportementaliste, est venu sensibiliser les enfants de la passerelle sur les bons gestes et comportements à avoir pour vivre avec son chien mais aussi comment se protéger en cas d'agression.

En France, chaque année, les hôpitaux recensent plus de 500 000 morsures de chien, dont 45% des victimes sont des enfants âgés de 0 à 5 ans et de plus de 13 ans.

“Mieux vaut prévenir que guérir” : pour cette raison, la Communauté de Communes de la Région de Saverne a invité Marc Dietrich-Millerand à faire de la prévention auprès des enfants du périscolaire.

Des conseils avisés pour aborder un animal

Pour aborder un animal que l'on connaît ou que l'on ne connaît pas, il y a plusieurs règles simples à respecter afin d'éviter les morsures :

- Avant toute approche et caresses, il faut toujours demander l'autorisation à son maître,
- Ne jamais regarder le chien dans les yeux et le fixer,
- Lui faire sentir la main en la mettant sous sa gueule.

Si le chien recule ou montre les dents : ne pas s'approcher ; s'il accepte, la première caresse se fera toujours en-dessous du menton (en signe de soumission) et non sur la tête (ces caresses sont perçues comme un comportement dominant). Ensuite, caresser l'animal en remontant progressivement vers sa tête.

ATTENTION :

Ne jamais serrer le chien dans ses bras ou avec les mains. Ce qui pour nous est une marque d'affection est pour le chien un message de domination.





Des conseils avisés pour se protéger en cas d'agression

Si la confrontation n'a pu être évitée ou que la situation est dangereuse, voici quelques éléments pour réagir face à l'agressivité d'un animal :

- Face à l'agressivité du chien, adopter un comportement de soumission, celui-ci va se sentir apaisé et son agressivité va s'atténuer,
- Garder son calme, ne pas courir et fuir, ni crier,
- Ne pas fixer le chien dans les yeux,
- Laisser le chien vous renifler sans réagir,
- Ne pas lui tourner le dos, s'il y a un mur, s'appuyer contre,
- Se protéger en mettant ses mains sur sa nuque et les coudes devant le visage,
- Utiliser tout élément de protection : vélo, cartable,
- À plusieurs, ne pas encercler le chien, il ne doit pas se sentir coincé,
- Au sol, se mettre en position recroquevillée avec toujours les mains derrière la nuque.



Ensemble, soyons attentifs afin d'éviter les morsures !

Parce qu'un chien est avant tout un animal

Afin de bien vivre avec son chien et pour que tout se passe bien, il faut respecter quelques règles de vie et de bon sens avec lui :

- Ne jamais le fixer dans les yeux,
- Ne jamais caresser un chien qui est attaché,
- Ne jamais caresser un chien qui est dans une voiture,
- Ne jamais caresser un chien par-dessus une clôture,
- Ne jamais caresser un chien qui mange, qui dort ou qui est blessé,

- Ne jamais s'approcher de sa gamelle de nourriture,
- Ne jamais chahuter devant son chien avec ses camarades, le rentrer dans la maison,
- Ne jamais courir après un chien, le poursuivre à vélo ou encore lui monter dessus, pour faire du cheval,
- Ne jamais séparer des chiens qui se battent. ■



CHIENS CONSEILS

- › Marc Dietrich-Millerand
éducateur canin – comportementaliste
Tél : 06.43.00.93.31
"Quand vivre avec son chien devient un plaisir"
<http://www.chiensconseils.com>

La bricothèque

...et quoi d'autre ?

Vous connaissez maintenant la bricothèque* au fil de nos articles : 2 fois par mois, des parents et leurs enfants viennent participer à un atelier de bricolage derrière l'école élémentaire.



Nous avons fait dernièrement des jardins de printemps, des papillons et coccinelles, des fleurs de muguet,...

Et maintenant nous direz-vous ?

Maintenant, la CSF**, forte de cette réussite, va aussi proposer des conférences-débats. Apporter de l'information aux familles, un espace d'échange aussi autour de thématiques sur le rôle de parent, sur la relation parent-enfant ou sur l'éducation,... : c'est aussi soutenir les parents dans leur quotidien, c'est aussi notre ambition !

Pour en savoir plus, contactez-nous !

* la bricothèque :
2 mardis par mois, de 17h à 18h.
Reprise en septembre 2016

réseau d'accompagnement des
PARENTS



** CSF

Confédération Syndicale des Familles, association familiale de défense des droits et des devoirs des familles, des consommateurs et des locataires

Nous contacter :

Axelle au 03.88.23.43.63
ou 03.88.23.43.60
epi.csf67@orange.fr

Nettoyage de printemps

Mieux vaut tard que jamais

Peu importe, la vingtaine de volontaires ayant répondu à l'appel de la mairie afin d'assainir les abords du village a contribué ce samedi 9 avril à maintenir ouverte la deuxième fleur qui orne désormais les entrées de Monswiller.



Bien

que tardive, l'opération a été des plus fructueuses. Près d'une cinquantaine de sacs emplies de débris divers se sont rapidement amoncelés dans la camionnette des services techniques. Les zones de passages et lieux de rassemblements (aires de jeux, abords des écoles, du cimetière et des églises) ont

été l'objet d'une attention toute particulière, mais le point noir de la commune demeure la montée du Martelberg et son lot d'incivilités... Papiers, canettes, sacs poubelles émanant de particuliers tapissent le sol hors de la vue des usagers, des automobilistes mais pas des promeneurs.

Grâce à la fourniture de gilets jaunes par le Smictom de Saverne, l'opération s'est déroulée dans d'excellentes conditions de sécurité et Bernard Bamberger, avant de convier l'ensemble des acteurs à partager le verre de l'amitié, tint à souligner la présence efficace des enfants et remercia de leur présence les présidents ou représentants de l'Amicale du corps des sapeurs-pompiers, du club de pétanque, du club de ping-pong et de l'association des Lionceaux. ■

Même l'école élémentaire à participé au nettoyage de printemps de la Place des Tilleuls



Alain Herbeaux
Correspondant DNA

Concours de fleurissement 2015

Comme chaque année, la commune est heureuse de récompenser les habitants qui participent à l'embellissement floral du village.

La commune améliore sans cesse le fleurissement du village, ainsi que les parterres de fleurs et massifs rayonnent d'année en année grâce à l'équipe des agents techniques communaux.

Tous ces efforts ont été récompensés par une 2^e fleur et par l'obtention du premier prix du Bas-Rhin dans la catégorie "réalisations originales des collectivités" pour les arrangements de la rue de la Gare. ■

Félicitations aux lauréats !





Grands Prix

M^{me} EHRMANN
 Marie-Madeleine,
 M. JAEGER Claude,
 M^{me} KRAUSE Georgette,
 M. et M^{me} KUHN Jean,
 M. et M^{me} MECKES Jacques,
 M^{me} METZ Madeleine,
 M. PASQUEL Jean-Claude,
 M. et M^{me} POTTECK Jean,
 M. et M^{me} WENCKER Hubert.

Prix d'honneur

M. et M^{me} ARNOLD Ernest, M. et M^{me} BOCK Gérard, M. et M^{me} BUCHY Raymond,
 M. et M^{me} EBERHARDT Aimé, M. FISCHBACH Rodolphe, M. et M^{me} JACOB Jacques,
 M. et M^{me} KARCHER Jean-Jacques, M. et M^{me} KILHOFFER Jean, M. et M^{me} KRANTZ Pierre,
 M. et M^{me} LAMBOUR Christophe, M. et M^{me} LECHNER François, M. et M^{me} ROSER Paul,
 M. et M^{me} SCHNELL Philippe, M. et M^{me} VETTER André, M. et M^{me} WEBER Jean-Claude,
 M. et M^{me} WOELFFEL André.

Prix d'encouragement

M. et M^{me} BERNERT André, M. et M^{me} BONNET Marcel, M. et M^{me} CAMPISI Paolo,
 M. et M^{me} CLAUS Charles, M. et M^{me} CUENOT Laurent, M. et M^{me} E SILVA Daniel,
 M. et M^{me} FISCHER Joël, M. et M^{me} FROMMWEILER Lucien, M. et M^{me} GOTTE Roland,
 M. et M^{me} GRESSER René, M. et M^{me} HENNING René, M. et M^{me} KASIKCI Hidir,
 M. et M^{me} KLEIN Alfred, M. et M^{me} KRUMEICH Bernard, M. et M^{me} LANG William,
 M. et M^{me} LOHR Willy, M^{me} MUNCH Marie-Jeanne, M. et M^{me} OFFROY Christian,
 M^{me} PELLERIN LE LOIR Denise, M. et M^{me} PERROTE Henri, M. et M^{me} ROMAO Gilberto,
 M. et M^{me} SIMON Jean-Pierre, M^{me} SIMON Marthe, M. et M^{me} TRAPPLER Guy,
 M. et M^{me} VONIE Rodolphe, M. et M^{me} WILT Laurent.

Au boulot, J'y vais à vélo !

Les agents de la commune de Monswiller se sont mobilisés pour soutenir une association.



Un défi solidaire

Pour cette édition 2016, le total des km parcourus à vélo par les employés communaux sera converti en euros : 0,05 €/km parcouru.

La somme sera versée à l'association "Vélo pour le Faso"

Qui est « Vélo pour le Faso » ?

Vélo pour le Faso est une association alsacienne à but non lucratif de type Humanitaire et de Solidarité Internationale de lutte contre les inégalités Nord-Sud.

Créée en 2002 par Roland Legin et François Orsat, l'association humanitaire Vélos pour le FASO a pour but de fournir des vélos aux



enfants du BURKINA-FASO et par la même occasion de participer à la plus grande course cycliste du continent africain.

Depuis, en plus des vélos, deux bâtiments, un moulin à mil, une unité de fabrication de savons, ont été financés par

l'association pour le village de Koulpélé et ses alentours. De plus 400 outils de jardin ont été apportés, des puits remis en fonctionnement et un atelier de réparation de vélos à été construit. L'association a permis aussi l'envoi de quantité de matériels médical, dentaire, scolaire.

Pour quel projet les agents communaux ont-ils pédalé ?

Les agents ont pédalé pour un projet de mise en place d'une unité de fabrication de tandems à partir de deux vélos. Grâce à ces tandems de nombreuses personnes malvoyantes pourront se déplacer plus rapidement et plus facilement. Pour cela il faut un poste de soudure et une personne qui sera formée pour ce poste. L'argent qui sera remis cette année à l'association permettra de financer l'acheminement des vélos collectés cette année



et qui seront assemblés sur place.

Une collecte de vélo

La collecte de vélos aura lieu le premier week-end de septembre et l'acheminement vers Ouagadougou se fera

fin octobre. Une course de tandems sera organisée le 6 novembre à Ouagadougou, date de la dernière étape du Tour du Faso 2016.

Le ramassage des vélos se fera à domicile. Il faut contacter directement l'association par mail ou téléphoner (voir coordonnées ci-dessous). ■





Les Myosotis

Accueil en journée
24, rue du Général Leclerc
67700 Monswiller

La Maison d'Accueil de l'Altenberg...

La Maison d'Accueil pour Personnes Âgées (MAPA) de l'Altenberg a ouvert ses portes le 1^{er} septembre 2014 à Monswiller.

Des résidences individuelles

C'est la toute première Résidence Senior de ce type dans le Bas-Rhin, englobant un ensemble de petits appartements permettant aux personnes âgées de continuer à vivre comme à domicile.

“Les Myosotis” pour lutter contre l'isolement

Pour lutter contre l'exclusion et l'isolement des personnes âgées, la maison de l'Altenberg pour séniors autonomes propose depuis septembre 2015 un Accueil en journée “Les Myosotis”, afin d'éviter l'isolement des personnes âgées à leur domicile.

En effet, le personnel propose des activités quotidiennes accessibles au bon vouloir de chacun dans le but de maintenir les relations sociales. Ces animations s'adressent autant aux personnes résidant sur place, qu'aux habitants de Monswiller et des villages voisins.



Des ateliers adaptés

Différents ateliers sont proposés, comme le jardinage, la musique, la gymnastique douce, la confection d'objets de décoration, mais aussi des animations ponctuelles telles que des sorties culturelles, ou encore l'intervention d'associations, comme récemment une représentation d'un spectacle de danse alsacienne.





L'objectif premier de la Résidence de l'Altenberg est l'épanouissement des personnes accueillies.



L'association de gestion de l'Altenberg montre là encore sa volonté d'être un acteur incontournable de l'accompagnement des seniors du secteur de Saverne. C'est d'ailleurs dans ce cadre qu'elle a développé depuis le début de l'année, un service à la personne ASADO (Altenberg Services à Domicile).

ASADO s'adresse aux personnes souhaitant continuer à vivre chez elles, mais qui connaissent des difficultés en terme d'autonomie (personnes âgées, personnes han-

dicapées ou dépendantes). Ce service est personnalisé grâce à une première évaluation des besoins, ainsi que des bilans ponctuels.

ASADO propose une mise en place de différents services tels que les actes de la vie courante (l'alimentation, habillage, confection de repas, entretien du logement), les déplacements (accompagnement chez le médecin, ou sorties diverses), ainsi que différents services (jardinage,

bricolage, repassage, soins et promenades des animaux domestiques).

ASADO propose aussi une aide administrative (dossiers de demande d'aides...).

ASADO permet un soutien aux familles et assure le confort de la personne aidée sur des tâches quotidiennes.

Pour tous renseignements et inscriptions, veuillez contacter Altenberg Services à Domicile.



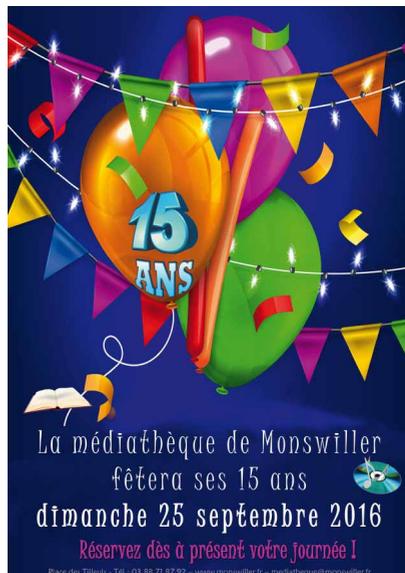
Contact

- › ASADO Service à Domicile
24, rue du Général Leclerc 67700 MONSWILLER
Tél. 03.88.01.78.25 ou 06.85.36.38.37

La médiathèque

15 ans déjà !

Cette année, la médiathèque fête ses 15 ans et ouvrira ses portes le dimanche 25 septembre. Réservez d'ores et déjà votre journée. ■



Claude Schmitt et le polar régional

Une rencontre avec l'auteur de « polars régionaux » Claude Schmitt a été organisée à la médiathèque le samedi 9 avril. Ce fut l'occasion pour ce professeur de français à la retraite, de présenter l'ensemble de sa bibliographie, composée tout de même de douze polars régionaux et de quatre récits sur les conditions de travail dans une maison de retraite, de répondre aux questions du public, ainsi que de dédicacer ses ouvrages.

Chacune des intrigues des romans de cet amoureux de l'Alsace est ancrée dans



notre région et permet à l'auteur de défendre une valeur universelle qui lui tient à cœur. Ainsi son dixième polar, "Horoscope fatal", se déroule à Saverne et dénonce

le pouvoir de l'argent. C'est l'un des ouvrages de Claude Schmitt que vous pouvez emprunter à la médiathèque si vous souhaitez vous plonger dans l'univers de cet auteur. ■



Annoukka Nyyssonen

Exposition sur les contes



Exposition "il était une fois"

En début d'année, la BDBR (Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin) nous a prêté l'exposition "Il était une fois les contes".

Tous les décors, loup, maison des 3 petits cochons, 3 petits cochons tout rose, château fort, dessins de princesses, création de dragons etc. ont été réalisés par les élèves de l'école maternelle et les enfants du périscolaire, La Passerelle. Un grand merci pour leur travail.

Pour clôturer cet événement, Annoukka Nyyssonen, est venue nous raconter l'histoire "Oh la renarde !"

Une quarantaine de spectateurs ont assisté à ce spectacle. Il faut dire que la vie d'une renarde, c'est compliqué. Entre ses amours, ses maisons, ses gourmandises et tout le reste, on ne sait plus trop où donner de la tête. Mais notre mignonne petite renarde au museau pointu et à la fourrure de feu est très rusée. Toujours sur ses gardes, elle saura se sortir de toutes les situations, mêmes les plus difficiles. Et gare à quiconque essaierait de l'apprivoiser... ■



Loup y es-tu ?



Atelier jeu



Cette année, la médiathèque fête ses 15 ans et ouvrira ses portes le dimanche 25 septembre. Réservez d'ores et déjà votre journée.

Venu de son royaume monochrome, le Roi Ladislav 1^{er} nous a fait l'honneur de sa visite

Dans le cadre du Festival "Mon mouton est un lion", l'équipe de la médiathèque a accueilli Alexandre Picard, fondateur de la compagnie Le Nez en l'air pour son premier spectacle "Carte blanche". Ne pouvant se résoudre à vivre une journée supplémentaire dans ce royaume ennuyeux, Ladislav 1^{er}, accompagné de son zèbre royal Léopold, décide de partir à la découverte de contrées plus colorées. Après de vaines tentatives, c'est désespéré

qu'il implore sa bonne fée ! Celle-ci répond à l'appel et lui réserve une surprise ! Elle a caché dans son palais, des éléments colorés.

Ainsi, au fil de ses pérégrinations, Ladislav 1^{er} découvre, à l'aide de son assistance (public) venue nombreuse, l'existence de rouge, du rose, du bleu, du jaune etc.

Charmés, les enfants n'ont pas omis de caresser Léopold avant de partir !

Un beau spectacle tout en grandeur mêlant musique et marionnette. Bravo ! ■



Ladislav 1^{er}, accompagné de son zèbre royal Léopold

Mais aussi...

Toute l'année, la médiathèque vous propose des animations pour tous les âges : séance d'histoires pour les 3 à 6 ans, ateliers d'écriture et rencontres lecteurs pour les adultes, spectacles, projections de films etc.... Nous accueillons aussi les élèves du groupe scolaire dans le cadre de leur projet d'école, cette année le grand nord, et les enfants du périscolaire, La Passerelle pour des initiations à Internet et des moments de lectures. L'équipe de la médiathèque organise régulièrement pour vos enfants : des ateliers



Défi "ping-pong lecture complètement farfelu"

bricolage, jeu de société, jeu de l'imaginaire etc.

Toujours avec les classes, Pierre et Virginie viennent présenter des livres avant chaque vacances scolaires mais aussi proposer des défis comme "le ping-pong lecture, jeu de lecture complètement farfelu" pour les CM2.

Dernièrement, vous avez pu découvrir, une vente de livres et deux expositions, une sur l'ours et l'autre sur les déchets, avec comme d'habitude des animations autour : ateliers bande dessinée, séance d'histoires, table ronde, atelier bricolage et séances d'histoires.

Lors de la table ronde du vendredi 3 juin, les participants ont pu découvrir les produits éco-responsables.

Lydia Christmann d'Ecotidienne, la Chambre de Consommation d'Alsace et la ferme Saint-André, Le Relais-Est, TERRE ACTIV' et le SMITOM sont intervenus sur la réduction de nos déchets au quotidien. S'en est suivi une dégustation, offerte par la ferme Saint-André, la ferme Hermann, la brasserie BAT et la Chambre de Consommation d'Alsace. ■



Réunion sur la réduction de nos déchets au quotidien

Nous partageons de belles histoires avec vos petits et grands enfants !
Merci de votre confiance et rendez-vous en septembre pour de nouvelles aventures.

Les prochaines animations

- ▶ **15 ans**, dimanche 25 septembre
 - ▶ **Séances d'histoires "au fil des images et des mots"** les jeudis 15 septembre, 6 octobre, 3 novembre, 1^{er} décembre
 - ▶ **Atelier d'écriture** : les samedis 3 septembre et 19 novembre
 - ▶ **Festival VOOLP (Vos Oreilles Ont La Parole)** : 14 octobre à 20h
 - ▶ **Mois du film documentaire*** : novembre
 - ▶ **Noël à la médiathèque**, décembre
- * film et date précisés ultérieurement

L'été 2016 à la médiathèque

La médiathèque vous informe de ses modalités pratiques :

Prêts de documents du 28 juin au 1^{er} septembre 2016

Chaque été, la médiathèque vous simplifie la vie **en allongeant la durée de tous les prêts**. Vous pourrez donc emprunter 6 livres, 5 disques (dont un de musique classique), 3 vidéos (dont un documentaire) et 2 revues. Même en vacances, les documents sont fragiles : protégez-les du soleil, du sable, de la terre... Pensez à les épousseter avant de les rendre à la médiathèque !

Horaires d'été

Elle sera **ouverte à partir de 15h le vendredi**, et ce pendant toute la durée des vacances scolaires.

Lundi	fermeture hebdomadaire	
Mardi	10 h - 12 h	15 h - 18 h
Mercredi	-	15 h - 18 h
Jeudi	-	15 h - 18 h
Vendredi	-	15 h - 19 h
Samedi	10 h - 12 h	13 h 30 - 16 h 30

La médiathèque sera fermée du 31 juillet au 22 août. Réouverture le mardi 23 août.

L'ensemble du personnel vous souhaite un très bel été.

À l'école maternelle

du groupe scolaire de l'arc-en-ciel de Monswiller

Les « Moyens Poucets » et les « Grands Poucets » dans la forêt du Martelberg

Mardi 3 mai 2016, les enseignantes de l'école maternelle de Monswiller ont emmené les « Moyens Poucets » et les « Grands Poucets » dans la forêt du Martelberg.

Non, ce n'était pas pour les y abandonner, mais pour y découvrir la nature au printemps et pour y faire le nettoyage du même nom.

Un partenariat avec l'association "Osons la différence"

Les enfants encadrés par les enseignantes, les ATSEM, des parents d'élèves et des volontaires de l'association « Osons la différence », ont quitté l'école sans se laisser impressionner par les nuages noirs qui se profilaient à l'horizon. Ils se sont rendus à l'entrée de la forêt en traversant le village.





Muni de sacs poubelles, de pinces et de gants les « Petit Poucet » se sont mis en marche à la chasse aux déchets. La collecte était très

diverse : des papiers, des bouteilles en plastique, en verre, en métal, des bâches et bien d'autres choses... Cela n'a pas empêché les enfants

d'observer les changements de la nature : les arbres ont à nouveau des feuilles et sur le sol les petites pousses apparaissent.



Nous avons déposé les sacs poubelles et autres déchets en deux endroits en accord avec les ouvriers municipaux qui sont passés dans l'après-midi les ramasser. Les enfants avaient été sensibilisés à ce sujet avec la projection d'un film d'animation « *Ma petite planète verte* » proposé au mois de mars par le Cinécubic de Saverne. Un des films était particulièrement réalisé pour parler de la forêt : **“Prends soin de la forêt, Pikkuli”** : *par une belle journée, au fond des bois, de petits animaux décident d'organiser une fête et de jouer de la musique. Mais la forêt est pleine de déchets et d'objets dangereux, un tout petit oiseau, prend alors les choses en main. Satisfaits du travail accompli petits et grands reprennent le chemin de l'école en compagnie de la pluie qui s'est mise à tomber. Pour poursuivre ce travail, la médiathèque a proposé une exposition sur le traitement des déchets pour que les enfants sachent ce qu'ils deviennent une fois ramassés.* ■



À l'école élémentaire

du groupe scolaire de l'arc-en-ciel de Monswiller

Compte-rendu de la classe verte

Grâce à l'aide financière de la commune, de l'association des Lionceaux et au soutien des parents d'élèves, les élèves du CE2 de M^{me} Bauer ont pu partir en classe découverte du lundi 9 au vendredi 13 mai 2016, à Xonrupt-Longemer.

Les 23 élèves ont passé 5 jours au centre "les Jonquilles" pour découvrir les notions d'environnement et de biodiversité. En plus de la maîtresse, ils étaient accompagnés par Jean-Marc Dangelser (enseignant retraité) et Priscilla Hill (étudiante). Dans le centre, les enfants étaient logés dans un bâtiment neuf, tout en bois, avec des chambres lumineuses, confortables et spacieuses. Quentin et Anne, deux animateurs du centre ont accompagné le groupe pour la gestion de la vie quotidienne et les différentes activités. Les élèves se sont questionnés sur les conditions de vie des animaux et les végétaux de nos forêts et leur adaptation à l'environnement à travers des ateliers ou des sorties : balade



contée le long de la Vologne ou dans la forêt avoisinante, sortie sur les crêtes vosgiennes.

Une semaine chargée en activités

Des ateliers plus sportifs comme le VTT et l'orientation leur ont aussi été proposés. Les soirées étaient bien remplies également avec chaque

fois une veillée différente : jeu de la pyramide, jeux musicaux, times-up et bien sûr la traditionnelle "boum". Le retour s'est achevé avec un arrêt à Plainfaing, pour visiter la confiserie des Hautes Vosges. Un délice des sens ! C'était une magnifique semaine, riche d'expériences pour les enfants : découverte d'un environnement différent, connaissance sur les animaux et les végétaux, partage de la vie collective, gestion de la vie quotidienne. C'est avec plein de souvenirs et les bras chargés de bonbons que les enfants retrouvèrent leurs familles. ■



À l'école élémentaire

du groupe scolaire de l'arc-en-ciel de Monswiller

Les élèves de l'école du Groupe scolaire "Arc-en-ciel" ont fait une incroyable rencontre ...

Depuis la rentrée, ils ont suivi Sébastien Dos Santos Borges un explorateur du Grand Nord dans ses périples en Alaska et tout récemment ils ont pu le rencontrer en chair et en os avec ses 12 chiens de traîneau.



Une expédition suivie de près par les enfants

Depuis le mois d'octobre (départ de France vers le Grand nord canadien) les élèves et toute l'équipe éducative ont suivi via internet cet explorateur de l'Arctique. Il a fallu tout d'abord entraîner les chiens puis participer à deux courses qualificatives et enfin prendre le départ en février de la YUKON QUEST. Cette course internationale de chiens de traîneau a

réuni les meilleurs mushers de la planète. L'enjeu de cette course la plus difficile au monde c'est rejoindre Withehorse (Canada) depuis Fairbanks (Alaska) à la moyenne de 250 kilomètres par jour, suivant l'ancienne route hivernale utilisée par les chercheurs d'or en 1897. Mais notre explorateur n'était pas seul au départ, l'école de Monswiller ainsi que 19 autres écoles en France l'ont soutenu via internet.

Un projet scolaire

Cette aventure vient alimenter un projet scolaire qui a constitué le fil rouge pour toute l'école durant l'année scolaire. Nous avons pu aborder en amont la géographie, le climat et plus particulièrement le réchauffement climatique et des questions liées à l'environnement. Toute l'école a été mobilisée autour de ce projet en réalisant des oeuvres en arts visuels et en illustrant

par de nombreux exposés la vie au grand Nord sans oublier d'explorer la littérature consacrée à ce thème.

Une surprise de taille le mardi 31 mai

La rencontre a enfin eu lieu mardi 31 mai à l'école. Pour

les élèves ce fut une réelle surprise, le secret avait été bien gardé par l'équipe éducative. L'étonnement de voir un beau matin le van de Sébastien garé devant l'école a donc été d'autant plus grand. Au fil de la matinée les enfants ont caressé les 12 chiens mais également participé à trois ateliers mis en place par Mathias le « handler ». Ces ateliers ont permis aux élèves de tout savoir sur l'organisation du bivouac, le matériel utilisé par l'explorateur, l'entretien des chiens. Une rencontre qui a permis aux écoliers de rêver aux immensités de l'Alaska, aux pistes verglacées, aux



bivouacs dans la forêt, à la rencontre avec les grizzlis ou les loups... à l'aventure à l'état pur. Une journée qui restera gravée dans leur mémoire et qui pourquoi pas, suscitera peut-être des vocations. ■

Jacqueline Bucher
Directrice

L'Annexe :

l'atelier de vos cheveux

C'est dans une ambiance cocooning que Sandra Miremont a ouvert son salon de coiffure pour homme et pour femme le 2 février dernier.



Son parcours

Passionnée de coiffure, Sandra obtient son CAP à 16 ans. En 2010, après plusieurs expériences dans différents salons et une Valorisation des Acquis de l'Expérience, elle ouvre son premier salon en Alsace Bossue, "Il était un cheveu". La création de son entreprise lui permet d'acquérir de nombreuses compétences, avec notamment l'organisation d'une équipe. En 2015, elle

décide de céder son salon à une employée pour se rapprocher de Saverne.

L'Annexe à Monswiller : un nouveau challenge

L'Annexe a été conçue pour être un espace privilégié pour cibler au mieux l'attente des clients. Écouter, proposer des colorations sur mesure et mettre en valeur l'image de chacun, reflet de l'humeur et sentiment propre à la

personnalité, est l'optique du salon.

Sandra est motivée, heureuse de pouvoir travailler dans une excellente ambiance avec des produits haut de gamme ! Être son propre patron : une joie pour elle, qu'elle peut exprimer librement à travers son travail ! Elle vous propose également de nombreux accessoires : bijoux, colliers, etc. ■



L'Annexe
 - 26 rue Goldenberg
 - Tél : 03.88.71.09.87
 Horaires d'ouverture du salon :
 Mardi : de 8h45 à 12h
 et de 13h à 18h
 Jeudi : de 8h45 à 18h
 Vendredi : de 8h45 à 19h30
 Samedi : de 8h à 16h

Svetlana

Esthétique et Onglerie

C'est dans une ambiance zen que Svetlana Mikheeva a le plaisir de vous accueillir dans son institut de beauté ouvert le 1^{er} décembre 2013.



Son parcours

Après avoir obtenu des diplômes de CAP esthétique-cosmétique et un BAC PRO esthétique-cosmétique à Strasbourg,



facebook 

Svetlana a fait des stages en France, Allemagne, Luxembourg, et Italie. Après avoir essayé différentes techniques et utilisé un grand panel de produits, elle a choisi de travailler avec une marque alsacienne Bio conseillée par les médecins grâce à 99% d'actifs et à 92% d'ingrédients Bio. ■



*Svetlana Esthétique
et Onglerie*
- 5 rue des Coteaux
- Tél : 06.78.40.27.09

*Horaires d'ouverture
du salon :*
du lundi au samedi
non stop de 9h à 19h
avec rendez vous.

Zone Marlène-Dreispitz : deux nouvelles enseignes

Depuis le mois de mars, Jardi'Equipements s'est installé.



Jardi'Equipements 

- Z.A. Marlène-
Dreispitz
- 67700 MONSWILLER
- Tél : 03 88 03 10 73
- Fax : 09 67 74 10 73

Horaires d'ouverture :
Lundi de 14h à 17h30
et du mardi au
samedi
de 9h à 12h
et de 14h à 17h30

Spécialiste de la motoculture

Jardi'Equipements spécialiste dans le domaine de la motoculture, expose son matériel dans un environnement agréable et lumineux.

Avec une dizaine d'années d'expérience Patrice et Christophe mettent leurs compétences à votre disposition pour répondre à vos préoccupations. Revendeurs de grandes marques Husqvarna, Colombia, Écho, Kärcher, Stiga etc. ils vous conseillent pour votre tondeuse, débroussailleuse et tronçonneuse.



Un accueil et des conseils personnalisés

Leur volonté est de se situer dans une relation de proximité et de prise en compte du besoin du client. Une machine doit-être dimensionnée à son terrain ! Le service après-vente est assuré sur place et un service pièces détachées de toutes marques est possible sur commande. Dans la mesure du possible,

un dépannage à domicile est envisageable.

Des tondeuses I-Tech

La robotique est entrée dans la motoculture. Le robot tondeuse prend en charge cette tâche depuis plus de 10 ans. En plus du temps et de l'argent ainsi économisé, vous préservez l'environnement et les relations de bon voisinage. ■





Depuis le mois de mai, le Grand Frais est ouvert.

Un concept novateur

Les magasins Grand Frais s'inspirent de l'ambiance et de la configuration des halles traditionnelles et des marchés couverts. Ils réunissent en un seul et même lieu, cinq professionnels de l'alimentation : un primeur, un épicier d'Ici et d'ailleurs, un boucher-charcutier, un fromager et un poissonnier. Une boulangerie est également présente.

les magasins Grand Frais garantissent une fraîcheur optimale. Ils ont été par exemple les premiers à mettre en place des systèmes de brumisateurs vaporisant de fines gouttelettes d'eau sur les fruits et légumes fragiles leur assurant ainsi une très bonne conservation.

appétits. Une occasion de varier les plaisirs et de trouver des idées de repas, entre amis ou en famille, savoureux et originaux !

Horaires d'ouverture :
Du lundi au samedi
de 8h30 à 20h
non-stop
 - RD 421
 - Zone Dreispitz
 Marlène
 - 67700 MONSWILLER



La variété

Ces professionnels vous proposent une offre d'une variété exceptionnelle. Leur objectif est de proposer une vaste palette de saveurs, un large choix de produits régionaux, méditerranéens, exotiques ou encore asiatiques. La multiplicité d'arômes, de textures et de couleurs éveilleront les



La qualité

et la fraîcheur des produits

Grâce à une sélection rigoureuse de leurs fournisseurs, à l'arrivage quotidien des produits et à leurs circuits d'approvisionnement courts,



De 1855 à 1970 :



une **taxe sur les chiens**

Eh oui ! Ce n'était pas toujours mieux avant !
Aujourd'hui, vous évitez une taxe ! Miraculeux, non ?

Que je vous raconte :

L'invention de cette taxe revient à l'Angleterre dès 1796 pour accroître ses ressources financières. La Prusse l'instaura en 1829. Le 2 mai 1855, le gouvernement de Napoléon III fait voter une loi qui établit une taxe municipale obligatoire sur les chiens. Il s'agit d'une taxe communale permettant d'engranger de l'argent mais aussi de lutter contre les chiens errants et les accidents causés par la rage. Elle est à ranger aux côtés des taxes dites somptuaires perçues par l'Etat sur les chevaux, les voitures (chevaux de selle et attelages dits suspendus) instaurée en 1862, de la taxe sur les billards en 1871 ou de celle sur les vélocipèdes en 1893. Les animaux sont classés en deux catégories :

- > Chiens d'agrément ou servant à la chasse
- > Chiens de garde comprenant les chiens d'aveugle, les gardiens de troupeaux, d'habitations, de magasins ou d'ateliers.

Seuls, les chiens nourris par leur mère sont exonérés. La taxe doit être comprise entre 1 et 10F. A Lyon, une médaille à porter au cou du chien est

LOI DU 25 JUIN 1920 (Extrait)

Art. 110. - Pénalités. (Voir: Bénéfices commerciaux: législation)

LOI DU 31 JUILLET 1920 (Extrait)

Art. 14. - A dater du 1^{er} janvier 1921, la taxe municipale sur les chiens instituée par la loi du 2 mai 1855 pourra, dans chaque commune, sur une simple délibération du conseil municipal soumise à l'approbation de l'autorité supérieure, être fixée dans les limites des maxima ci-après:

	Communes de		
	moins de 50.000 ha- bitants	50.000 à 250.000 habitants	plus de 250.000 habitants
	frs	frs	frs
1 ^o Chiens d'agrément	20	30	40
2 ^o Chiens servant à la chasse	10	15	20
3 ^o Chiens servant à la garde des troupeaux, habitations, magasins, ateliers et d'une manière générale, chiens non compris dans les catégories précédentes	5	10	15

Loi de 1920

distribuée contre quittance de paiement. En 1920, sous le mandat de Paul Deschanel (l'Alsace est redevenue française), chiens d'agrément et chiens de chasse sont divisés en deux catégories. A cette date les chiens d'aveugles ou ceux appartenant aux mutilés de guerre sont exemptés. La taxe évolue en fonction de la taille de la ville. En 1945, le maire Alfred Fischbach fixe avec le conseil municipal, les montants de cette taxe à Monswiller. Il est à noter que cette délibération est la première du nouveau conseil

municipal d'après-guerre. En effet, pendant la seconde guerre mondiale, notre commune était fusionnée avec la ville de Saverne. Faute de rendement, cette loi sera abrogée le 7 juin 1971 sous le mandat de Georges Pompidou, dont le ministre des finances était Valéry Giscard d'Estaing. Alors en regardant votre toutou dans le blanc des yeux : elle n'est pas belle la vie ? ■

Hélène Fourmont
Correspondante archives

Département

DAS-RHIN

Commune de **MONSWILLER**

Extrait

du registre des délibérations du conseil municipal.

Auszug aus dem Register über die Verhandlungen des Gemeinderats.

Arrondissement
SAVERNE

Séance du 19 Novembre 1945.
Sitzung vom

Nombre des conseillers municipaux
Anzahl der gewählten Gemeinderatsmitglieder

12

Etaient présents à l'ouverture de la séance:
Bei Eröffnung der Sitzung sind anwesend:

1. le maire: Alfred Fischbach,
Der Bürgermeister
2. les conseillers municipaux: Job, Farnert, Herlé, Hauswald, Macherich, Roth, Rochel, Jung, Sold, Meyer.
Die Gemeinderatsmitglieder

Nombre des conseillers municipaux se trouvant encore en fonction
Anzahl der noch im Amte befindlichen Gemeinderatsmitglieder

12

1. Se sont excusés, MM. Sand.
Es fehlen mit Entschuldigung die Gemeinderatsmitglieder

2. Absents sans excuse, MM. personne.
Es fehlen ohne Entschuldigung die Gemeinderatsmitglieder

Objet: fixation de la taxe sur les chiens pour 1945.

Plus que la moitié des membres étant présent, le conseil municipal délibère *)
Da mehr als die Hälfte der im Amte befindlichen Mitglieder anwesend sind, so ist der Gemeinderat beschlussfähig

Le Maire demande au Conseil Municipal de fixer la taxe à payer pour les chiens pour la période du 1er avril 1945, date de la cessation de la fusion avec la ville de Saverne, et le 31 décembre 1945.

- Après délibération, le Conseil Municipal décide de fixer :
- 1) pour les chiens d'agrément le taux de Frs. 200.- par bête
 - 2) pour les chiens de garde " " 60.- "

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et ans susdits.

* S'il s'agit d'un cas exceptionnel prévu par l'art. 42 de la loi communale locale, il faudra en faire la remarque.

*) (orig) aus im § 44 vorgehender Ausschussrat, so ist dies anzugeben.

Vu et approuvé

, le

Le sous-Préfet:

Suivent les signatures des membres présent.

Pour copie conforme

Monswiller, le 9 Janvier 1945.

Le Maire:



[Handwritten signature]



Périscolaire « La Passerelle »

Que s'est-il passé depuis le dernier article ?

Avant Noël, nous avons eu le plaisir d'accueillir le club des Aînés. Nous avons participé à un atelier de confection de gâteaux de Noël. Nos aînés ont pu nous transmettre le savoir-faire des « Bredele ». Nous avons fait des Spritz, des gâteaux aux noix, à la confiture.... un vrai régal !

Chaque enfant est reparti à la maison avec un sachet rempli de gâteaux.

Encore un grand merci à Francine et à son équipe de « papis et mamies » très sympathique !!!

Mais aussi comme chaque année l'équipe organise une fête de Noël.

C'est un moment convivial où l'on se retrouve plongé dans la magie de Noël.

Autour d'un goûter traditionnel de Noël (clémentine, chocolat, pain d'épices et gâteaux...) nous avons réuni les familles et les enfants afin d'ouvrir les cadeaux de Noël de la structure.



Le but était que chaque enfant puisse jouer avec les nouveaux jeux en famille. Noël avant l'heure....



Noël avant l'heure....



On vous donne des nouvelles de notre projet BD

En effet depuis septembre 2015 nous travaillons sur la réalisation de notre Bande Dessinée. Grâce à l'aide de Stéphanie (intervenant BPJEPS du Raj), nous avons pu découvrir les joies du dessin... Stéphanie nous a fait travailler sur la reproduction graphique de personnages et d'animaux. Après avoir fait plusieurs tests... les enfants ont réussi à se mettre d'accord sur le titre et le thème de la bande dessinée. À l'heure actuelle la page de garde est prête et chaque enfant a commencé à travailler ses bulles et ses carrés de la bande dessinée. Elle sera distribuée aux familles lors de fête de fin d'année prévue le 5 juillet 2016.

Voici un modèle que Stéphanie a réalisé pour aider les enfants à structurer leur BD :



INFO PROGRAMME ÉTÉ 2016

Juillet 2016 pour les enfants de 6 à 11 ans Du 18 au 24 juillet

Séjour au Centre d'Hébergement à Baerenthal (57) en pension complète avec pour thème « Les Aventuriers ».

Ce séjour est un projet de structure pour les enfants du périscolaire de Monswiller.



Juillet 2016 à Dettwiller pour les enfants de 3 à 6 ans Du 06 au 29 juillet

Thème : Un été pour rêver, un été pour jouer.

Sorties prévues : pique-nique, piscine, visite du zoo de Mulhouse, rencontre avec un jardinier.

Contact inscriptions : Schaefer Sabrina au 03.88.91.45.14 et 06.78.86.52.81



Juillet 2016 à Thal-Mamoutier pour les enfants de 6 à 12 ans Du 06 au 29 juillet

Thème : C'est pas sorcier de se repérer dans l'espace terrestre. Sorties prévues : accrobranche au Nideck, sortie en forêt, luge alpine à Arzwiller, zoo d'Amnéville.

Contact inscriptions :

Centre Arc en Ciel au 03.88.91.38.25



Août 2016 à Steinbourg pour les enfants de 3 à 12 ans Du 16 au 31 août

Thème : Le tour de France, à la conquête de nos régions.

Sorties prévues : piscine, pédalo, montagne des singes.

Contact inscriptions : Hoermann Sandrine au 03.88.00.46.39 et 06.80.88.89.84



Août 2016 à Otterswiller pour les enfants de 4 à 12 ans Du 01 au 31 août

Thème : Graine d'explorateur.

Sorties prévues : pique-nique, piscine, sortie à Ottrott à l'Aquarium, sortie à Muttersholtz au parc Sensoried.

Contact inscriptions : Centre Arc en Ciel au 03.88.91.38.25



Contact

L'équipe pédagogique de la Passerelle se tient à votre entière disposition pour tout renseignement, au 7, Grand'Rue à Monswiller, au 03.88.02.48.26 et au 06.42.91.15.33 ou par mail : alsh-passerelle-monswiller@cc-saverne.fr

Le Réseau Animation Jeunes (R.A.J.)



est une association intercommunale de la Communauté des Communes de la Région de Saverne chargée de l'animation des jeunes âgés de 10 à 18 ans. Notre dynamique s'inscrit dans la mise en place de lieux d'accueil et dans le montage de projets de loisirs culturels, artistiques, sportifs ou humanitaires en collaboration avec les jeunes.

L'équipe du RAJ se compose :

- ▶ de 3 salariés permanents :
 - ▶ Fabien URBES, directeur RAJ
 - ▶ Cindy LEDIEN, animatrice jeunes
 - ▶ Loïc KLEINKLAUS, animateur jeunes
- ▶ d'1 salariée en contrat d'apprentissage
Stéphanie THEILLER, animatrice culturelle
- ▶ Emilie GOLSTEIN service civique

PROGRAMME D'ÉTÉ 2016

**Pour les 10-16 ans: il y en aura pour tous les goûts!!!
Du sport, des activités culturelles, des sorties à la journée et des camps !**

À la semaine à Dabo: Dabo, planète jeux

Pour les enfants de 6 à 16 ans, du 11 au 29 juillet 2016

Situé dans le cadre verdoyant du rocher de Dabo, le chalet-refuge est un site exceptionnel permettant de vivre au grand air, de découvrir l'environnement de la forêt et de pratiquer des activités sportives et culturelles variées et adaptées à l'âge des enfants.

Le centre fonctionne de 9h à 17h avec repas de midi et goûter avec **uniquement inscriptions à la semaine.**

Un ramassage en bus est assuré chaque jour à partir des communes de Dettwiller, Steinbourg, Monswiller et Saverne.

▶ **Mini-camps à thème et plus de détails disponibles avec les formulaires d'inscription au RAJ ou à la Passerelle.**

Des camps

RAID AVENTURE pour les 13 - 15 ans, du 19 au 22 juillet 2016 à Brumath
(né de 2001 à 2003)

*Par équipe de 3 personnes, les jeunes se déplaceront durant ces 4 jours aux alentours de Brumath, pour y effectuer de nombreuses épreuves. Au programme : VTT, run and bike, course d'orientation, canoë et une multitude d'autres épreuves. Les nuitées se feront en bivouac autour du terrain de football de Brumath. Esprit d'équipe et courage nécessaires pour franchir l'arrivée ! Récompenses pour tous les participants ! Inscription obligatoire par équipe de 3. **Tarif** : 70 €/jeune (tout compris). Possibilité de paiement en bons CAF et chèques vacances.*

RAID AVENTURE pour les 10 - 12 ans, du 6 au 8 juillet 2016

(né de 2004 à 2006)

Par équipe de 3 personnes, les jeunes se déplaceront durant ces 3 jours sur le territoire de Saverne pour y effectuer de nombreuses épreuves. Au programme : VTT, run and bike, course d'orientation, canoë et une multitude d'autres épreuves. Les nuitées se feront en bivouac à proximité du stade de la salle polyvalente de Dettwiller. Esprit d'équipe et courage nécessaires pour franchir l'arrivée ! Récompenses pour tous les participants ! Inscription obligatoire par équipe de 3. **Tarif** : 60 €/jeune (tout compris). Possibilité de paiement en bons CAF et chèques vacances.

CAMP À CHEVAL pour les + de 10 ans, du 6 au 8 juillet

Le RAJ, organise un camp équestre au centre équestre de l'Ortenbourg à proximité de Chatenois. Initiation et perfectionnement à l'équitation, balades journalières, voltige et palfrenage seront au programme. Hébergement dans le centre équestre. **Tarif** (tout compris) : adhérent : 120 € / non-adhérent : 132 €. Possibilité de paiement en bons CAF et chèques vacances.

CAMP 100% DANSE pour les + de 10 ans, du 18 au 22 juillet

Organisé en collaboration par le SAJ Pays de la Zorn, le SAJ Pays de Hanau, le service jeunesse de Brumath et le RAI Niederbronn à Uberach.

Une semaine entièrement dédiée à la découverte de la danse : hip hop, ragga, africaine et bien d'autres qui permettent de bouger sur la musique ! Le tout sera encadré par des professionnels. Un spectacle clôturera la semaine. De nombreuses veillées à thème seront proposées. Nuitées sous tente au stade d'Uberach. Certains déplacements se feront à vélo, il faudra ainsi venir équipé d'un vélo et d'un casque. **Tarif** : 100 € (tout compris). Possibilité de paiement en bons CAF et chèques vacances.

CAMP NATURE ET NAUTIQUE pour les + de 10 ans, du 25 au 29 juillet au Lac du Der

Le groupe sera hébergé en pension complète sur le site de Chantecoq au Lac du Der (à proximité de Giffaumont).

Diverses activités agrémenteront le programme de la semaine : voile, kayak, tir à l'arc, géocaching, mini golf et de nombreux grands jeux. Les 5 journées passées sur place permettront aussi une découverte de la région. Les soirées seront rythmées par des veillées. La proximité du lac offrira les joies de la baignade à tout moment ! Les participants auront aussi la possibilité de participer à l'élaboration du programme selon leurs envies ! **Tarif** (tout compris) : adhérent : 210 € / non-adhérent : 231 €. Possibilité de paiement en bons CAF et chèques vacances.

STAGE D'ORCHESTRE, MUSIQUE AU VERT pour les + de 10 ans et 2 ans de pratique instrumentale, du 15 au 21 août au château de Neuwiller les Saverne

Le groupe sera hébergé en pension complète durant toute la semaine. Encadrés par des intervenants professionnels, les participants pourront apprendre à jouer ensemble.

Divers ateliers seront proposés afin que chacun puisse s'y retrouver. Au programme : grand orchestre, chorale, travail sur pupitre et découverte de différents univers musicaux. Un concert clôturera le stage le samedi soir. **Tarif** (tout compris) : 370 € Possibilité de paiement en bons CAF et chèques vacances.

Des animations à la journée

"Pass'sport été"

Tu as entre 10 et 16 ans, viens t'amuser et faire du sport avec nous !!!

Du lundi 18 juillet au vendredi 22 juillet de 9h à 17h au gymnase de Dettwiller.

Semaine d'initiation et de découverte d'activités sportives et de divers grands jeux, le tout dans une ambiance de vacances !

Au programme de la semaine : kinball, handball, flag, thèque, badminton et un tas d'autres grands jeux et jeux sportifs !

Le programme sera affiné et déterminé avec l'ensemble des participants.

- ▶ **"Journée vélo/piscine" : le mercredi 20 juillet.** Chaque participant devra venir équipé de son propre vélo en bon état pour pouvoir se rendre à l'Océanide de Saverne.
- ▶ **"Pass'nuitée" du mercredi :** après une journée d'activités, nous vous proposons de rester sur place le mercredi soir et de vivre une soirée sympathique avec les autres jeunes. Nuitée sous tente avec des jeux, une veillée et un repas au programme !

Et bien d'autres activités à découvrir tout au long de l'été : une sortie à Europa Park, de la pêche, des journées de baignade, de l'escalade, du canoë, une journée au parc aventures, etc...

PROGRAMME DE RENTRÉE 2016

Pendant la période scolaire

- ▶ club sciences les lundis de 15h30 à 17h30 à l'école de musique de Monswiller pour les élèves de CM1 et CM2
- ▶ activités sportives périscolaires pour les élèves de CM1 et CM2 de l'école élémentaire les vendredis 15h30 à 17h30 au Hall des sports à Monswiller.

Pendant les vacances scolaires

Le RAJ propose des activités durant toutes les vacances scolaires (sauf durant les vacances de Noël).

Le RAJ organise en collaboration avec les jeunes des sorties, des animations quotidiennes ainsi que des projets de séjours. Le thème et le lieu sont à définir avec les jeunes.

Des projets ?

Si tu as entre 10 et 18 ans et que tu as une idée de sorties, d'animations ou un projet sportif, culturel ou artistique, n'hésite pas à venir nous en parler, nous essaierons de le réaliser ensemble.

Tous nos programmes

d'activités et fiches d'inscriptions sont téléchargeables sur notre site internet : www.reseau-animation-jeunes.org

Et pour plus de renseignements, contacter...

l'un des 3 salariés permanents :
- Fabien URBES, directeur RAJ - 06 87 82 20 68
- Cindy LEDIEN, animatrice jeunes - 06 42 92 79 79
- Loïc KLEINKLAUS, animateur jeunes - 06 42 92 68 75

Réseau Animation Jeunes (RAJ)

Cour de la Mairie
67700 MONSWILLER

Tél/Fax: 03 88 71 86 23

E-mail:
info@reseau-animation-jeunes.org

Site Internet:
www.reseau-animation-jeunes.org



Atelier graff au gymnase de Dettwiller



Funambule au Rocher du Dabo



Catamaran à La Bresse

Association des donneurs de sang bénévoles



Regroupement des EFS

Le regroupement des EFS (Établissement français du sang) est devenu une réalité. Ainsi le rapprochement des EFS Lorraine et Champagne se concrétise avec déjà un directeur et un secrétaire

général commun, ceux de Strasbourg. Le siège est à Strasbourg depuis le 1^{er} janvier 2016. Comme l'Alsace est l'exemple national, il se mettra en œuvre nos bonnes pratiques comme la logistique, les moyens, les achats et harmoniser

l'informatique pour augmenter sensiblement le nombre de dons dans ces secteurs. Le but est bien de diminuer le prix des cessions des produits de 25 à 30%. Dans 3 ou 4 ans ce regroupement s'élargira aux Ardennes, à la Bourgogne et à la Franche-Comté. A terme l'EFS souhaite parvenir au niveau national à 8 grandes régions transfusionnelles.



Fichier national des donneurs de sang

Le basculement vers le fichier national des donneurs est réalisé depuis fin 2015 avec l'Auvergne-Loire. Depuis 2016 toutes les Régions ont enfin franchi le pas. Par contre, ce dispositif ne permettra plus

l'édition précieuse de la liste des donneurs à l'issue des collectes.

Remise des diplômes

Depuis le regroupement les sections locales ne peuvent plus envoyer les invitations aux cérémonies de remise des diplômes. Ceci sera dorénavant du ressort de l'EFS en application de la loi sur la CNIL (Commission Nationale de l'Information et des Libertés) qui ne permet pas la divulgation des données personnelles. Lors de la récente Assemblée Générale des Donneurs de Sang Bénévoles de l'Arrondissement de Saverne, de nombreuses sections ont fait savoir leur mécontentement concernant cette décision. Il semblerait possible de trouver un terrain d'entente. Donc affaire à suivre.

Don de plasma

Le président de la section d'Ernolsheim, M. Jean-Claude Kleitz, organise régulièrement des mini-bus pour se rendre à l'EFS Strasbourg pour le don de plasma.

Les prochains voyages sont prévus :

- Vendredi 2 septembre

- Jeudi 24 novembre

Départ : 17h30 place de la Mairie à Ernolsheim

Retour : vers 21h30

Il y a possibilité de prévoir d'autres dates si le nombre de personnes intéressées est suffisant. Pour tout renseignement s'adresser à M. Kleitz au 06 71 93 55 93 ou au 03 88 70 31 37.

Appel aux dons

L'EFS Alsace-Lorraine-Champagne constate depuis plusieurs semaines une

baisse de la fréquentation de ses collectes mobiles. Cette tendance est nationale et peut s'expliquer par les dernières épidémies de grippe et gastroentérite qui sévissent sur notre territoire. En 2016, il est important que la population en bonne santé continue de se mobiliser. Les besoins sont constants pour tous les groupes sanguins, et les stocks sont aujourd'hui fragiles. ■



Vous trouverez des informations utiles sur les outils en ligne:

Site web : www.dondusang.net

Page facebook : www.facebook.com/EtablissementFrancaisduSang

Vidéos de l'EFS sur Youtube : www.youtube.com/user/ChaineEFS

Dates des prochaines collectes à Monswiller Salle Carmin de 17 h à 20 h

Jeudi 4 août

Jeudi 29 septembre

Jeudi 1^{er} décembre



Venez-y très nombreux !

Bonnes vacances à tous !

L'équipe des bénévoles

La Société d'Aviculture de Monswiller

Prochaine exposition

les samedi et dimanche 3 et 4 décembre 2016

Hall multisports rue du Stade à Monswiller



Prochaine exposition le 1^{er} week-end de décembre

La société avicole de Monswiller renouvellera cette année sa traditionnelle exposition d'animaux de basse-cour les samedi et dimanche 3 et 4 décembre.

Une visite attendue

Les éleveurs se réjouissent de pouvoir présenter leurs élevages.

Tout en exerçant une activité professionnelle, dirigeants

et bénévoles œuvrent chaque jour passionnément dans cette société. L'esprit d'initiative, l'enthousiasme et la conservation d'une certaine idée de la ruralité sont des valeurs qui permettent aux basses-cours de nos villages de survivre.

Des animations ce jour-là

Dès 9h, les samedi et dimanche, venez nombreux découvrir la diversité et la beauté des races et espèces exposées. Tout au long de ces journées, possibilité de

participer à une tombola et de se restaurer sur place.

Toute personne souhaitant adhérer à la société et possédant des animaux de basse-cour sera la bienvenue au sein de la société. ■

Christiane Fels
Secrétaire

de la société d'Aviculture



Monswiller Sport Pétanque, 2016 : l'année du **renouveau** !!



Un nouveau Président, des enfants adhérents, des projets plein l'avenir, le Monswiller Sport Pétanque est en plein essor !

Un nouveau Président

Monsieur Olivier Maechling a pris avec honneur la présidence du club en janvier, suite à la démission imprévue pour raison de santé de Monsieur Loic Finat. Le club compte 15 licenciés adultes, des membres bénévoles ayant pris la carte du club et 4 enfants, ce pour la première fois ! Les jeunes étant l'avenir de ce sport, le club est ravi !

Des projets à venir

Dès janvier, des projets ambitieux sont mis en place, un jumelage avec un club ami belge de la région de Liège, des travaux dans les locaux et surtout un événement unique : La Savernoise. Mais que va-t il s'y dérouler ? Une manifestation unique dans notre région, la venue

PETANK EVENTS
présente
La Savernoise
Château des Rohan
du **23 au 25**
SEPTEMBRE
2 0 1 6
PETANK EVENTS
PRES DE 20 TITRES DE CHAMPIONS DU MONDE ET D'EUROPE
Bruno Le Boursicaud, Claudy Weibel, Damien Hureau,
Julien Lamour, David Le Dantec, Zvonko Radnic.

de 6 champions du Monde, 3 champions d'Europe qui vont s'affronter dans un cadre prestigieux et un esprit convivial !!

3 jours de pétanque, où petits et grands, licenciés ou débutants seront les bienvenus pour partager ce moment exceptionnel !

Des faits

L'amélioration significative du quotidien de notre club avec la mise en place de l'eau, ce qui permettra l'organisation de manifestations sportives internes, est due à un lien avec la municipalité que le club est heureux de renforcer cette année.

2016 l'année du renouveau, mais aussi de l'audace, car nous tous au club, avons encore tellement de projets, afin de faire grandir le Monswiller Sport Pétanque autant par la taille que par l'amitié qui nous lie. ■

La Savernoise
dans le cadre prestigieux du Château des Rohan
dans la commune de Savorne (67), pour la première fois en Alsace,
l'élite de la pétanque mondiale s'affrontera du 23 au 25 septembre 2016,
lors d'un tournoi-exhibition et d'un concours de tir.

Vendredi 23 septembre Inter entreprises 16 équipes à 18h
coaché par les champions présents
pour le concours exhibition du lendemain

Samedi 24 septembre Exhibition et concours de tir à 10h
(de 9 champions dont 5 champions du monde
(4 champions d'Europe)
et 1 seule équipe locale choisie par la commune
ou le club local.

Dimanche 25 septembre Stage de pétanque à 9h30
pour les jeunes de la commune
sous la conduite de quelques champions,
avec ateliers et scores individualisés.
Concours de pétanque à 14h
ouvert à tous
organisé par Monswiller sport pétanque

SPONSORS SPONSORS

Infos : www.petank-events.com
E-mail : pm@petank-events.com - Patrick Messonier : 06 84 81 39 50

**Dimanche 25 septembre au château des Rohan,
venez retrouver le Monswiller Sport Pétanque.
Stage à 9h30 et concours de pétanque à 14h !**

Olivier Maechling
Président



L'interparoissiale de Monswiller

Œcuménisme monswillerois, dans l'élan pascal.

Une première, au lever du soleil ce matin de Pâques 2016 au cimetière, juste en face de la MAPA !

Avec le passage à l'heure d'été, la nuit avait encore été raccourcie d'une heure, et pourtant, ils étaient une vingtaine, protestants et catholiques, réunis autour de leurs Pasteure et Curé pour chanter la joie de la résurrection, événement fondateur qui, ensemble, les fait chrétiens, plus exactement « christ-iens », disciples du Christ.

«Regardez comme ils s'aiment !»

Pouvaient penser en paraphant St Paul, les témoins de ce rendez-vous inédit. Oui, la vraie joie, celle qui semble mêlée d'un grain de folie, était au rendez-vous. Tout comme les résidents de l'Altenberg qui avaient été mis dans le coup, et qui se souviendront de ce petit déjeuner où ils n'ont pas été seuls devant leur bol de café, mais attablés avec les messagers de la Bonne Nouvelle de Pâques que quelques bourrasques de vent rassemblèrent, munis de baguettes fraîches et de brioches, tartinées allègrement, sur fond de Gloria et d'Alléluia.



“Regardez comme ils sèment”

Semblaient dire les visages passés de la sombre solitude à une rayonnante fraternité. Oui, la joie a été semée ce dimanche de Pâques. Quel bonheur de vivre la résurrection comme

une expérience bien incarnée. Quelle belle mission que de l'actualiser et de la transmettre.

Telle est la visée de l'Association Interparoissiale qui a rajeuni son Comité en accueillant Aude De Réglois, Annette Colas, et Hervé



Rohrbacher lors de sa dernière A.G.

Vente de décors de Pâques réalisés par les Mains Agiles, et déjà préparation de la vente d'automne tous les lundis de 14 h à 17 h au foyer protestant, programmation de la prochaine fête interparoissiale le 9 octobre prochain, préparation de planches – tombolas vendues au profit de nos deux paroisses, ont déjà bien occupé ces bénévoles désireux d'unité et de bonne entente entre tous. ■



Voilà la composition du nouveau comité

Membres de droit	M ^{me} le pasteur Rohrbacher Patricia M. le curé Breese Claude
Présidente	Vetter Marie-France France
Vice-présidente	Thallinger Anne-Catherine
Trésorière	De Réglois Aude
Secrétaire	Strub Carla
Assesseur	Ancelet Michèle
Assesseur	Colas Annette
Assesseur	Bastian Pierre
Assesseur	Rohrbacher Hervé



Le Pasteur Patricia Rohrbacher va quitter la paroisse de Monswiller pour Schweighouse-sur-Moder. Son culte d'adieu sera célébré le dimanche 28 août à 16h.

Bon Vent : continuons à semer !

La CSF : Confédération Syndicale des Familles, encore connue sous son ancienne appellation APFS Monswiller

La CSF fête cette année son 70^{ème} anniversaire

Juste après la guerre, dans la lignée des engagements de l'Abbé Pierre, les familles populaires unissent leurs forces pour organiser l'entraide face aux difficultés rencontrées par les familles : ravitaillement, pénuries de logements, femmes veuves chefs de famille.

Les solidarités nées pendant la guerre déjà, vont trouver leur prolongement avec la création des Associations Familiales Ouvrières dont la Confédération Nationale voit le jour officiellement le 17 juillet 1946 et c'est en 1959 qu'elle change d'appellation et devient la Confédération Syndicale des Familles.

L'ORDONNANCE du 3 mars 1945 reconnaît la libre expression et l'organisation du mouvement familial. Ci-après les principaux extraits :

L'union nationale et les unions départementales des associations familiales sont habilitées :

1. à donner leur avis aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial et leur proposer des mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles,

2. à représenter officiellement l'ensemble des familles françaises notamment en désignant et proposant des délégués des familles aux diverses instances et organismes institués par l'Etat, le département, la Commune,

3. à gérer tout service d'intérêt familial dont les pouvoirs publics estiment devoir leur confier la charge,

Nées en 1945 et 1946 dans notre département, les **Associations Populaires des Familles**, sont devenues successivement Association Populaire Familiale et Syndicale en 1976 puis Confédération Syndicale des Familles en 1998.

Pour les APF hier et la CSF aujourd'hui, notre mouvement est au quartier, à la localité, ce que le syndicat est à l'entreprise.

La CSF de Monswiller qui a eu 40 ans en 2014 s'inscrit pleinement dans ces directives :

1. par les actions qu'elle développe ou a développé : groupements d'achats, conférences, séances de formation et d'information, participation à l'animation de la vie communale, soutien à l'activité du RAJ (Réseau Animation jeunesse) et

tout récemment : création d'un Club Séniors et organisation de rencontres parents/enfants dans le cadre de la parentalité « La Bricothèque ».

2. par les représentations qu'elle assure au sein du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), des Conseils d'Administration des hôpitaux de Saverne et Bouxwiller, au Conseil d'Administration de la CARSAT et de la CAF67 ainsi que les CA du centre de Soins Infirmiers de Saverne dont elle est membre fondateur avec la CSF de Steinbourg et au CA d'Entraide Emploi dont elle est également membre fondateur.

3. Par l'organisation et la gestion d'un Cours de Couture qui a fonctionné durant près de 15 ans dans la salle des Fêtes sous la direction de M^{me} Angèle SCHWEY salariée de l'association, à qui je rends hommage par ces lignes

4. Par l'organisation, la direction et la gestion des Centres de Loisirs accueillant plus d'une centaine d'enfants de 1973 à 1990 et employant jusqu'à 20 animateurs par été.

La CSF défend le Régime Local d'Assurance Maladie d'Alsace-Moselle

Le Régime Local, prévu par le Code de la sécurité Sociale, est un régime d'assurance santé obligatoire et solidaire pour 2,1 millions de nos concitoyens depuis 70 ans en Alsace et en Moselle. Le Régime Local assure des prestations en complément de celles du régime général des salariés (remboursement jusqu'à 90% des soins et actes médicaux (60% régime général + 20% régime local), prise en charge du forfait hospitalier etc...).

La cotisation est entièrement à charge du salarié (pas de part entreprise) et couvre les ayantsdroits, les retraités et les chômeurs (sous condition). La cotisation s'applique aux revenus dé plafonnés, les retraités et chômeurs les plus modestes sont exonérés.

Le Régime local est géré par un Conseil d'Administration, les comptes sont en équilibre, le coût de gestion s'élève à 1,1%, alors qu'il est en moyenne de 20% pour les assureurs privés.

Quels sont les enjeux:

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la loi sur la sécurisation de l'emploi du 14 juin 2013 oblige les entreprises à souscrire pour leurs seuls salariés une complémentaire santé (ce qui

est une bonne initiative pour faciliter l'accès aux soins pour tous). Ces complémentaires santé (assureurs privés ou institutions de prévoyance) sont financées à égalité par les salariés et les entreprises. Les familles et les retraités ne sont pas couverts.

La loi de sécurisation de l'emploi crée une inégalité de traitement au détriment des salariés d'Alsace-Moselle. (Ceux-ci paieraient 86% de cotisation alors que les salariés des autres départements ne paieraient que 50%).

Cette inégalité de traitement, (compliquée certes pour les non initiés) place le Régime Local en situation de fragilité juridique et ouvre des possibilités de recours constitutionnel pouvant conduire à sa disparition.

Plus de 400 000 retraités, 26 500 invalides et 622 000 ayant-droits devraient dans ce cas recourir à des assurances individuelles beaucoup plus chères pour être remboursés comme aujourd'hui.

Le Conseil d'Administration du Régime Local propose que:

> comme elles se sont engagées nationalement,

les entreprises financent, comme dans les autres régions, la moitié des prestations servies aux salariés d'Alsace-Moselle, > le Régime Local puisse offrir à tous ses bénéficiaires des prestations de niveau identique au niveau minimal prévu par la loi de 2013 (soins de ville et hospitaliers couverts à 100%, forfaits pour l'optique et le dentaire).

La CSF soutient le conseil d'administration du Régime Local et appelle à signer la pétition que vous trouverez sur le site internet:

www.regime-local.fr.

Le régime local, complémentaire santé solidaire parce que gérée hors du champ concurrentiel, doit nous rassembler. Il dépasse les clivages partisans et doit s'inscrire dans la durée.

La CSF de Monswiller et Steinbourg a participé à la manifestation pour la défense du régime local qui a eu lieu samedi 21 mai à Strasbourg et une conférence animée par M. Daniel Lortiois a été organisée à Saverne le lundi 6 juin au château des Rohan.

Actualités du Club Séniors de la CSF de Monswiller

L'année 2015 s'est terminée par un merveilleux après-midi Bredele avec les enfants de l'accueil Périscolaire. Les séniors ont apporté la pâte et les recettes, les enfants ont aidé à la confection de Bredele et les ont emmenés à la maison. Ambiance chaleureuse et conviviale, les enfants étaient heureux et les séniors comblés par ce moment de partage intergénérationnel. Les sorties «marches découvertes» des premiers mois de l'année sont plusieurs fois tombées à l'eau. Elles ont été compensées par une



après-midi chantante avec François à la guitare et les carnets de chant pour les

paroles nostalgiques qui réveillent de bons souvenirs. Il y a aussi eu d'agréables promenades autour de Monswiller lorsque le soleil appelait à sortir hors dates de grandes marches. Jeudi, le 19 mai, le groupe s'est rendu à Obermodern visiter le Musée du Chemin de fer. La journée a commencé par une montée au Bastberg et repas en commun à Uberach. Jeudi 2 juin dernière sortie «marche découverte» avant les vacances. Jean-Paul nous a fait la surprise de l'itinéraire. Jeudi 16 Juin : repas partagé à l'ombre des arbres du Mont Saint-Michel après une marche préalable pour les intéressés. ■



Les dates annoncées pour la rentrée 2016:

Rencontres amicales en salle Carmin à 14H30:

Les activités spéciales seront annoncées ultérieurement.

- > Jeudi 8 et 22 septembre,
- > Jeudi 6 et 20 octobre
- > Jeudi 3 et 17 novembre
- > Jeudi 1 et 15 décembre (atelier Bredele)

Sorties marches découvertes

RV à 14H devant la salle Carmin (covoiturage)

- > Jeudi 6 octobre
- > Jeudi 8 octobre
- > Jeudi 3 Novembre
- > Jeudi 1^{er} Décembre

Contact

Francine Klein
Présidente de l'A.P.F.S/CSF de Monswiller
Port. 06 38 57 89 66
Courriel : fred-francine.klein@wanadoo.fr



UNIAT ALSACE

Siège social : 28 rue du Fbg de Saverne 67000 STRASBOURG

Tél. 03.88.15.00.05 - Courriel : uniat@uniat-alsace.fr

Site internet : www.uniat-alsace.fr



Rejoignez nous sur facebook : uniat alsace

SECTION DE MONSWILLER ET ENVIRONS

Président: Robert Hollner

Courriel: uniatmonswiller@orange.fr

Chers Adhérents, et futurs Membres de l'UNIAT de Monswiller et Environs.

Le combat que mène depuis 1924 l'UNIAT ALSACE pour ses adhérents est encore loin d'être terminé. L'Uniat Alsace et la section de Monswiller, qui le 04/12/2015 avait fêté son 50^{ème} anniversaire, poursuivent, sans relâche, leur mission pour venir en aide à tous les assurés sociaux. Vous pouvez compter sur le soutien, la détermination et le professionnalisme des salariés du siège de l'UNIAT ALSACE qui seront à vos côtés et vous assisteront lors de vos démarches en matière de législation sociale.

L'UNIAT a besoin de vous chers Membres, Amis, et Bénévoles. Elle a besoin de votre fidélité, pour mener à bien cette mission qui devient de plus en plus complexe face à une législation en perpétuel changement. Les Bénévoles et les salariés de l'UNIAT Alsace ne baisseront jamais les bras, et seront toujours présents pour vous aider à résoudre vos problèmes.

***ISOLÉ, VOUS ÊTES SANS DÉFENSE,
UNIS, VOUS ÊTES UNE GRANDE FORCE***

Pour ceux qui souhaitent nous rejoindre:

L'adhésion est de 36€ par an + 10€ de droit d'entrée la 1^{ère} année



L'Uniat informe régulièrement tous les trimestres ses adhérents grâce à son journal

"LE RENTIER SOCIAL"

NOS DOMAINES D' INTERVENTION :



Accidents du travail ; Handicap et Dépendance; Maladie et Invalidité;
Retraite; Veuvage; Chômage; Amiante; Prévoyance santé, obsèques.

PERMANENCES 2^{ème} SEMESTRE 2016 à MONSWILLER

3^{ème} jeudi des mois de SEPTEMBRE et NOVEMBRE ; de 11h à 12h,
Salle de l'école de musique



Paroisse catholique Scouts ! "Toujours prêts!"

Vigile Pascale

Parce qu'il véhicule l'esprit de fraternité, le respect, la notion de service, le scoutisme a toujours bonne presse aujourd'hui.



Scouts et Guides de France

Le mouvement "Scouts et Guides de France" a pour but de contribuer à l'éducation des enfants et des jeunes et à leur engagement dans la vie sociale, dans le respect du bien commun.

Depuis l'arrivée des Compagnons, branche des aînés de plus de 17 ans, le feu des Scouts et Guides de France de la troupe du secteur de Saverne a bien pris à Monswiller. Reconnaisables à leur chemise de couleurs

différentes selon leur âge, ils se réunissent les **samedis après-midis** dans un local de la Paroisse Catholique.

Dernière mission en date, enrichie par leur vitalité et efficacité: préparer le feu de la nuit de Pâques et des boissons chaudes, qui ont été servies à l'issue de la Vigile Pascale, couronnée de succès. De chaleureuses lumières, du renouveau. Faisons-leur bon accueil, et cherchons à mieux connaître les jeunes d'aujourd'hui, particulièrement ceux de ce mouvement. ■

Pour vous informer, n'hésitez pas à prendre contact avec Pierre Jacquier le responsable de groupe:

chefgroupesaverne@gmail.com

À venir

La paroisse catholique de Monswiller, organise le **dimanche 16 octobre 2016** à 17 h à l'église Notre-Dame de l'Assomption, un **concert** au profit de la paroisse.

Ce concert sera animé par le groupe musical d'animation liturgique de Wasselonne qui propose entre autres, des chants d'Afrique du Sud, d'Israël, de Taizé, extrait de Misa Criolla, Négro Spirituals, etc. en alternance avec des jeux d'orgues, des voix et violons. Au programme des œuvres de Bach, Vivaldi, Händel, Schubert (Ave Maria). Un programme éclectique, pour ce concert exceptionnel, à ne pas manquer. Entrée libre, plateau à la sortie.



Quelques nouvelles de la **Musique Municipale de Monswiller**

Des musiciens dynamiques !



Concert de printemps

Le dimanche 20 mars 2016, en l'Eglise Protestante de Monswiller, la MMM a proposé à ses fidèles auditeurs, un «Patchwork de Printemps», pour le plus grand plaisir de tous !

Magnifique Patchwork, en effet ! Du «Magnificat» de Bach au swing de «Club Sandwich», en passant par la musique Klezmer, pour revenir au classique «Panis Angelicus» de César Franck



et d'un autre saut de puce se retrouver en Russie ... ce concert a été une véritable palette de couleurs et d'atmosphères différentes ! De quoi ensoleiller et réchauffer le cœur des mélomanes présents, qui n'ont pas ménagé leurs

applaudissements ! Quand nos auditeurs repartent le sourire aux lèvres, nous sommes heureux ! «La musique, c'est un cadeau de la vie. Ça existe pour consoler, pour récompenser, ça aide à vivre.» (Pierre Tremblay). ■

À venir

La MMM vous donne rendez-vous dès à présent
pour son concert annuel au Zornhoff
le dimanche 27 novembre 2016 Surprise, surprise !!



Football Club Monswiller

Retour sur les manifestations organisées par le FC Monswiller depuis décembre 2015.

De 14h à 16h, l'école de foot du FC Monswiller s'est retrouvée au club-house pour fêter Noël autour du sapin. Au programme, jeux, quizz, crêpes, chocolat et jus de pomme chaud. Avant de partir, les enfants ont reçu un cadeau offert par le FCM, soit un bonnet et une écharpe aux couleurs du club, soit un fanion et un mug FCM rempli de chocolats. Merci aux éducateurs pour l'organisation et à Jacqueline pour le coup de main ! ■

Fête de Noël de la section des jeunes du samedi 12 décembre 2015



Galette des rois du vendredi 15 janvier 2016

Malgré la neige qui avait envahi les rues de Monswiller, une trentaine

de membres du FCM (comité, seniors masculins et féminins) se sont retrouvés le vendredi soir pour tirer les rois et les reines. Une soirée très

conviviale où chacun a pu déguster un morceau de galette accompagné d'un bon verre de vin ou d'une bière. ■

Marche hivernale du dimanche 17 janvier 2016

Quatorzième marche hivernale pour le FC Monswiller dans une ambiance hivernale. La neige tombée en fin de nuit a découragé bon nombre de marcheurs qui n'ont pas pris le risque de se déplacer

jusqu'à la salle polyvalente de Saint Jean Saverne. Aussi, seuls 232 marcheurs ont effectué l'un des 3 parcours tracés deux jours plus tôt par Charles, 83 ans, sous une tempête de neige ! Néanmoins, les randonneurs présents n'ont pas regretté

le déplacement et ont réalisé les 5, 10 ou 15 km dans un décor de rêve. Côté cuisine, 130 repas ont été servis, bien en deçà des prévisions. Malgré tout, la 15^{ème} marche du FCM aura bien lieu en 2017, Charles ayant déjà prévu les tracés. ■



Marche hivernale

Loto bingo du dimanche 24 janvier 2016

Environ 400 personnes se sont déplacées dimanche 24 janvier au Zornhoff de Monswiller pour tenter de gagner l'un des nombreux lots offerts par le FC Monswiller et l'ensemble de ses sponsors.

Cette année, pas moins de 1000 € en bons d'achat étaient à gagner, dont 500 € pour le gros lot. A cela on pouvait ajouter une télé de 42 pouces, une console de jeu Wii, une tablette tactile, un VTT, et bien d'autres lots.

De 14h à 18h30, les 25 tirages se sont succédés dans un silence impressionnant. L'ensemble des bénévoles du FCM ont permis le déroulement impeccable de l'après-midi. ■



Alsace Cup du Week-end de Pâques 2016

Comme depuis quelques années, le FCM a accueilli un tournoi Eurosporting, baptisé Alsace Cup. Du jeudi au lundi de Pâques, les bénévoles du FCM n'ont pas ménagé leurs efforts pour accueillir les équipes de jeunes belges, néerlandaises, allemandes, suisses et françaises. Une mention spéciale à Nathalie et Julien pour l'organisation, mais aussi à d'autres qui se reconnaîtront et qui ont passé bien des heures au stade ou au Zornhoff durant ces 4 jours. ■

Soirée moules frites du samedi 13 février 2016

80 personnes étaient rassemblées au club-house du FC Monswiller le samedi 13 février pour déguster les excellentes moules préparées par David Stroh, coach de l'équipe réserve et parfois cuisinier. Côté musique, DJ Mario s'est chargé de mettre une belle ambiance. Tous les participants se sont dits ravis de cette belle soirée qui sera probablement renouvelée. ■

Perspectives pour la saison 2016-2017

Le FC Monswiller accueille tous les amateurs de football, des plus jeunes (à partir de 5 ans) aux plus anciens, filles et garçons. Tous les renseignements sur les différentes équipes et catégories, les horaires des entraînements, les modalités pour obtenir une licence sont en ligne sur le site officiel du FC Monswiller. Le FC Monswiller renouvellera la plupart des manifestations de la saison écoulée et une première date est déjà connue ; celle de la marche hivernale qui se déroulera le 15 janvier 2017. ■

Le club-house du FC Monswiller disponible à la location

Le FC Monswiller met son club-house à la disposition de chacun pour une fête de famille, un anniversaire ou autre.

- > Tarif public : 150 €
- > Tarif membre : 100 €

Renseignements et réservation auprès de Stéphane KARCHER :
06 12 71 47 54

stephane.karcher@wanadoo.fr

Contacts et renseignements

Président :

Jean-Pierre SCHROEDER
06 16 43 88 54

Correspondant :

Stéphane BOINET
06 75 24 09 52

Correspondant féminines :

Stéphanie LENTZ
06 14 59 78 90

Coordonnées

Football Club Monswiller
4, rue du Stade
67700 Monswiller

Téléphone : 03 88 91 28 98

Courriel officiel :

monswiller.fc@lafafoot.fr

Site Internet :

<http://pagesperso-orange.fr/fcmonswiller/>



FC MONSWILLER



Les pongistes de Monswiller



Après deux ans d'existence le bilan que nous dressons est bon.

Un franc succès

Malgré les nombreuses demandes de souscriptions, nous sommes toujours prêts à recevoir de nouveaux membres.

Le badminton

Pour cette année, l'un de nos objectifs est de développer le badminton.

Prochainement

Nous serons présents au Messti de Monswiller, le

dimanche 21 août. Notre stand sera situé sur le parking du pont de la Zorn. Nous vous proposerons des hamburgers ainsi que des saucisses-frites le tout dans une ambiance conviviale. ■

Faessel Eddie
Président

Contact: 06.63.12.26.61



Si vous aimez jouer au ping-pong ou au badminton en loisirs venez nous rejoindre dès le 1^{er} Septembre 2016 à 19h30 au hall multisports à Monswiller

Siège social: 4 rue du Canal des Rohan - 67700 Monswiller



Animations et conférence

C'est une troisième année qui commence pour le **Monswiller Magic Club**. Toujours des animations magiques, avec notamment du closeup (magie rapprochée). Mais ce semestre s'illustre aussi par la conférence d'un grand nom de la magie, dont le nom est connu par beaucoup... et pas seulement des magiciens.

Un point sur les animations

Le **Monswiller Magic Club** a été sollicité pour animer une soirée des MJC d'Alsace à Hoerdtd, une soirée organisée par Le Pays de Saverne Plaine et Plateau à Saverne et enfin pour le repas de la fête des aînés de Monswiller dont vous pouvez voir quelques photos ci-dessous.



Conférence de Sylvain MIROUF

Le mois d'avril a été l'occasion pour le MMC de recevoir Sylvain Mirouf pour une conférence... magique ! Ce nom ne vous est pas inconnu... si si réfléchissez bien. Ce magicien a

commencé très tôt, puisque ses premiers pas dans la discipline remontent à ses 7 ans. C'est un créateur de nombreux tours. Il a d'ailleurs écrit plusieurs livres et publié des DVD et une



série de cassettes VHS (les plus anciens se souviennent encore de cet objet désuet). C'est à partir de 1994 qu'il va se faire connaître du grand public en faisant des apparitions régulières dans *Studio Gabriel*, animé par un certain Michel Drucker, jusqu'en 1997. Il rejoint ensuite l'équipe de *Star and Co*, toujours aux côtés de Michel Drucker, qu'il suivra jusqu'en 1999 sur *Vivement Dimanche*. Il effectuera ainsi, en 5 ans, plus de 800 tours de magie différents en direct pour la télévision française, à des heures de grande écoute, dont plus de 500 créations originales. Du jamais vu dans cette discipline. Il modernisera



le genre en mariant la magie et l'humour pour créer des sketches sur des thèmes d'actualité ou des personnalités ce qui sera sa marque de fabrique. Il

enchaîne de nombreux galas, durant lesquels il joue son one man show *Planquez vos montres*, spectacle d'humour et de magie, qui le conduiront du Point-Virgule à la grande scène de l'Olympia. En 1999, la télévision le rappelle. Il anime à 20h00 pour France 3, un divertissement, *Défi de Famille*. Puis la chaîne lui confie la case 20h50 pour laquelle il imagine un concept basé sur l'idée d'un road movie à travers Las Vegas. Sylvain est donc venu partager avec nous sa magie du 3^e type le 27 avril. Une fois de plus, la conférence organisée par le **Monswiller Magic Club** a attiré des magiciens venant de tout l'Est de la France.



Une partie des membres du MMC avec Sylvain

Nous vous donnons déjà rendez-vous le dimanche 21 août pour le Messti de Monswiller. Comme les années précédentes, nous animerons gratuitement notre stand (face à la salle Carmin) avec de la magie rapprochée et de la

sculpture de ballons. Ne manquez pas non plus en milieu d'après-midi notre spectacle gratuit en plein air qui se déroulera au même endroit. ■

Yannick BOUKO
Président du
Monswiller Magic Club

Dates des prochaines réunions
les mardis à partir de 20h les:
5 et 19 juillet - 2 et 16 août
6 et 20 septembre - 4 et 18 octobre
1 et 15 novembre - 6 et 20 décembre

Si vous êtes intéressé(e) pour une animation ou pour rejoindre le club, faites-le savoir en vous adressant à :

Yannick Bouko au 06 75 09 71 63 - Email: monswiller.magic.club@sfr.fr
Site internet: <http://monswiller-magic-club.fr>



JUILLET

Judi 5 - 20h : réunion du **club de magie** à la salle Carmin

Mardi 19 - 20h : réunion du **club de magie** à la salle carmin

AOÛT

Mardi 2 - 20h : réunion du **club de magie** à la salle Carmin

Judi 4 - 17h : **don du sang** à la salle Carmin

Dimanche 14 - 18h : **concert** orgue à l'Église Notre-Dame de l'Assomption

Mardi 16 - 20h : réunion du **club de magie** à la salle Carmin

Dimanche 21 : **MESSTI** - grande braderie dans tout le village

SEPTEMBRE

Judi 1^{er} - 19h30 : **ping-pong et badminton** au hall multisports

Samedi 3 - 14h : **atelier d'écriture** à la médiathèque

Du vendredi 2 au vendredi 9 : **vieux papiers** sur le parking de l'école maternelle

À noter dans vos agendas 2016-2017

Mardi 6 - 20h : réunion du **club de magie** à la salle Carmin

Judi 8 - 14h : **sortie** du club des seniors de Monswiller

Judi 8 - 14h30 : **activités en salle du club des seniors** de Monswiller

Dimanche 11 - 18h : **concert** orgue et flûte à l'Église Notre-Dame de l'Assomption

Judi 15 - de 11h à 12h : **permanence UNIAT** à l'école de musique

Judi 15 - 15h30 : **"Au fil des images et des mots"**, séance d'histoires pour les 3-6 ans à la médiathèque

Samedi 17 : groupe **Joy Gospel** au Zornhoff

Mardi 20 - 20h : réunion du **club de magie** à la salle Carmin

Judi 22 - 14h30 : **activités en salle** du club des seniors de Monswiller

Dimanche 25 : **15 ans de la médiathèque** - journée festive

Dimanche 25 : **stage et concours de pétanque** du Monswiller Sport Pétanque au château des Rohan

Judi 29 - 17h : **don du sang** à la salle Carmin



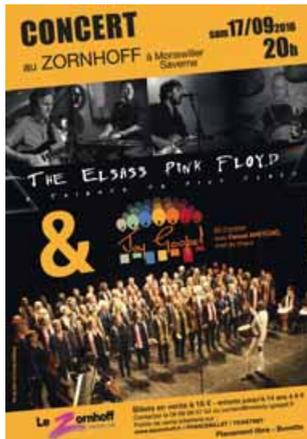
OCTOBRE

Festival vos oreilles ont la parole : octobre

Samedi 1^{er} - 20h30 : spectacle de variétés « **Schlager Gala** » au Zornhoff

Mardi 4 - 20h : réunion du **club de magie** à la salle Carmin

Judi 6 - 14h : **sortie** du club des seniors de Monswiller



Jeudi 6 - 14h30 : activités en salle du club des seniors de Monswiller

Jeudi 6 - 15h30 : "Au fil des images et des mots", séance d'histoires pour les 3-6 ans à la médiathèque

Dimanche 9 : fête interparoissiale au Zornhoff

Dimanche 16 - 17h : concert de la paroisse catholique à l'église Notre-Dame de l'Assomption

Mardi 18 - 20h : réunion du club de magie à la salle Carmin

Jeudi 20 - 14h30 : activités en salle du club des seniors de Monswiller

NOVEMBRE

Mois du film documentaire " à la médiathèque

Mardi 1^{er} - 20h : réunion du club de magie à la salle Carmin

Jeudi 3 - 14h : sortie du club des seniors de Monswiller

Jeudi 3 - 14h30 : activités en salle du club des seniors de Monswiller

Jeudi 3 - 15h30 : " Au fil des images et des mots ", séance d'histoires pour les 3-6 ans à la médiathèque

Samedi 5 - 19h30 : spectacle « Le Grand

Cabaret Alsacien » au Zornhoff

Samedi/dimanche 12 et 13 : salon de la voyance et du bien-être au Zornhoff

Mardi 15 - 20h : réunion du club de magie à la salle Carmin

Jeudi 17 - de 11h à 12h : permanence UNIAT à l'école de musique



Jeudi 17 - 14h30 : activités en salle du club des seniors de Monswiller

Samedi 19 - 14h : atelier d'écriture à la médiathèque

Dimanche 27 : concert de la Musique Municipale au Zornhoff

DÉCEMBRE

Spectacle de Noël à la médiathèque : décembre

Jeudi 1^{er} - 14h : sortie du club des seniors de Monswiller

Jeudi 1^{er} - 14h30 : activités en salle du club des seniors de Monswiller

Jeudi 1^{er} - 15h30 : "Au fil des images et des mots", séance d'histoires pour les 3-6 ans à la médiathèque

Jeudi 1^{er} - 17h : don du sang à la salle Carmin

Du vendredi 2 au vendredi 9 : vieux papiers sur le parking de l'école maternelle

Samedi 3 - de 14h à 17h : marché de Noël à la Maison d'Accueil de l'Altenberg

Samedi/Dimanche 3 et 4 - 9h : exposition de la Société d'Aviculture de Monswiller, Hall des Sports

Mardi 6 - 20h : réunion du club de magie à la salle Carmin

Jeudi 15 - 14h30 : activités en salle du club des seniors de Monswiller

Samedi 17 - 20h30 : concert de Noël « Alain Morisod et les Sweet People », au Zornhoff

Mardi 20 - 20h : réunion du club de magie à la salle Carmin

JANVIER 2017

Dimanche 15 : marche hivernale du Football Club

Jeudi 19 - de 11h à 12h : permanence UNIAT à l'école de musique

**Manifestations prévues à l'heure où nous mettons sous presse.
Consultez notre site internet www.monswiller.fr*

Certifié sans chaudière

L'hôtel d'entreprises du Martelberg certifié bâtiment passif.

Un équipement sans chaudière

L'hôtel d'entreprises du Martelberg à Monswiller, baptisé Espace éco-entreprenant, a été certifié « bâtiment passif » par la Fédération française de la construction passive. Une bonne nouvelle qui conforte son propriétaire, la communauté de communes de la région de Saverne, dans le choix qu'elle a fait de construire un équipement qui se passe de chaudière.

Certification « bâtiment passif »

Ouvert depuis l'été dernier et inauguré en octobre 2015, l'Espace éco-entreprenant de Monswiller peut s'enorgueillir d'avoir décroché la certification « bâtiment passif », c'est-à-dire, pour résumer, qu'il se passe de chaudière. Une distinction accrochée fièrement sur le bardage en bois à l'entrée du site.



De gauche à droite :
Pierre Kaetzel, Sonia Kilhoffer et le certificateur Jean-Claude Tremsal

Qu'est-ce qu'une construction passive ?

Quant à la définition du concept de « passif » pour une construction, elle est toute simple, « un bâtiment passif se passe de chauffage », répond le président de la Fédération française de la construction passive, Jean-Claude Tremsal. Et en la matière, la communauté de communes de la région de Saverne fait figure de pionnière. Ce qui réjouit son président, Pierre Kaetzel. « En France, on est en retard dans ce domaine sur les pays voisins comme la Suisse, l'Allemagne et l'Autriche »,

souligne le président. « Le coût de l'énergie en France est de 50 milliards d'euros par an, il pourrait être de zéro », ajoute Jean-Claude Tremsal. « Et ce d'autant plus que la technologie et les matériaux existent. » Reste à faire la promotion de ce savoir-faire, notamment en formant les artisans. Une formation qui est en route sur le pays de Saverne, plaine et plateau, par le biais de la plateforme locale de rénovation énergétique, également située dans cet Espace éco-entreprenant. La Fédération française de la construction passive est née il y a quatre ans à Saverne.

“un bâtiment passif se passe de chauffage”

Locataire de bureaux dans ce bâtiment passif, elle regroupe 110 entreprises. « Elle grandit tous les mois. Des organismes publics, des communautés de communes et des architectes font également partie de notre fédération », précise son président. Et de rappeler les bases d'une bâtisse qui arrive à se chauffer sans chaudière, tout en étant agréable à vivre. « Tout d'abord, il faut construire sans défaut, ne pas transformer le bâtiment en passoire énergétique. La plupart des constructions ne sont pas assez étanches à l'air », note Jean-Claude Tremsal, en précisant que les normes du bâtiment passif sont cinq fois plus sévères que celles du BBC (bâtiment à basse consommation). Il souligne aussi l'importance de la qualité de l'isolation, soit 40 cm d'isolant, sur les toits, les murs et les sols, posés de manière homogène. L'apport solaire est primordial grâce aux surfaces vitrées. En analysant les besoins d'une construction, il rappelle que « 50 % des besoins pour

chauffer une habitation ou des locaux professionnels sont apportés par le vitrage, 20 % par les personnes et les machines qui s'y trouvent et 30 % sont amenés par l'apport d'air neuf. » Il ne devient donc plus nécessaire, ni pour les logements individuels, ni pour les bâtiments publics, d'effectuer des investissements lourds en chaudières. « On investit une seule fois, dans du bon matériel isolant et dans du triple, voire du quadruple vitrage. » L'hôtel d'entreprises de Monswiller a satisfait à tous les critères du cahier des charges de la certification : énergétique, qualité de l'air, garantie de la consommation et de la pérennité du bâtiment au niveau des parois.

Équipé d'appareils de mesure de la qualité de l'air

Modèle du genre, l'Espace éco-entrepreneur est équipé d'appareils de mesure et de contrôle de la qualité de l'air et du climat intérieur et extérieur. Lorsque le soleil brille et

réchauffe la salle de réunion équipée de larges baies vitrées, la température intérieure incite à tomber les vestes ! Pour Jean-Claude Tremsal, « il y a un marché énorme à prendre en matière de construction publique ». Il cite en exemple des réalisations certifiées par sa fédération : une agence bancaire, une maison de l'enfance, des logements sociaux, des bureaux. « Ce n'est pas plus cher que des constructions traditionnelles, vu les économies d'énergie pour le chauffage », conclut-il de sa verve militante. Un message à l'attention des entreprises du bâtiment et des collectivités publiques. Pour aider à convaincre les sceptiques, l'Espace éco-entrepreneur se visite sur simple demande. Nous avons décroché le label "pôle d'excellence rurale" (PER) pour cet hôtel d'entreprises au moment de sa construction pour son caractère innovant et nous continuons à lui faire honneur », rappelle Pierre Kaetzel. ■

Simone Giedinger

© Dna, Mardi le 23 Février 2016 - Tous droits de reproduction réservés

FUSION des Com Com

Si l'année dernière comportait encore des interrogations sur le périmètre exact de leur regroupement, la fusion des communautés de communes de Saverne et de Marmoutier - Sommerau est désormais en marche. Il ne reste en effet plus qu'un semestre pour créer ce qui sera une nouvelle collectivité. Au premier janvier 2017 une nouvelle entité doit fonctionner, avec des statuts et des compétences définies par le travail d'harmonisation qui est en cours. Des solutions techniques et administratives restent à trouver sur certains

points, la CCRS ne souhaitant par exemple pas s'engager dans les domaines de la voirie ou des écoles primaires, domaines pour lesquels la C.C. de Marmoutier - Sommerau est aujourd'hui compétente. Les conséquences financières et administratives de certains choix seront déterminantes pour l'avenir, d'où l'organisation de rencontres entre les élus des deux collectivités afin de cerner les enjeux des dossiers. Des groupes de travail par thématiques et compétences associant les élus des deux structures ont été constitués. Ces « commissions » sont

accompagnées par un bureau d'étude spécialisé dont la mission est d'évaluer l'impact des décisions et de définir les outils d'unification, en tenant compte des incidences fiscales pour l'ensemble des acteurs. La méthode retenue semble opérante car aucun élément de blocage ou de dissension n'est intervenu à ce jour ! Un conseil communautaire issu de délégués des deux intercommunalités sera donc installé en début d'année prochaine, avec pour mission première de faire fonctionner une structure qui vient d'être créée.



La chocolaterie Jacques Bockel

ÉCONOMIE

Chocolaterie Jacques Bockel

L'implantation de la chocolaterie Jacques Bockel au Martelberg devient effective, au terme d'un chantier démarré à l'automne dernier. Après avoir été hébergé temporairement à la Maison des Entrepreneurs suite au sinistre qui avait détruit ses locaux, le déménagement des machines vers les nouveaux bâtiments a déjà eu lieu. Dans les prochaines semaines c'est dans un outil

de production tout neuf que l'activité redémarrera, avec un point de vente ouvert sur le monde du chocolat que le public pourra découvrir.

La Zone d'Activité de l'Aérodrome à Steinbourg

La Zone d'Activité de l'Aérodrome à Steinbourg a passé le cap du diagnostic d'archéologie préventive, sans que celui-ci ne prescrive de fouilles. En effet, les quelques découvertes réalisées sont mineures, le site

ne présente pas de vestiges d'occupation. Les travaux de viabilisation pourraient donc démarrer dans les prochains mois, le permis d'aménager étant déposé. Ce site de plus de 7 ha vise prioritairement à accueillir des entreprises de petite taille, de type artisanal, qui n'ont pas vocation à s'installer sur la plate-forme départementale d'activités du Martelberg. Une vingtaine de lots devraient donc être commercialisés prochainement.



Zone d'Activité de l'Aérodrome à Steinbourg

Espace Eco Entreprenant

Espace Eco Entreprenant : la certification Bâtiment Passif a été obtenue pour l'hôtel d'entreprises de la CCRS, par la Fédération Française de la

Construction Passive, qui y a d'ailleurs installé ses bureaux. Les tests d'étanchéité à l'air et les mesures de consommation d'énergies ont en effet permis de répondre à des critères très exigeants. L'examen de

passage est donc réussi pour ce bâtiment qui se devait d'être exemplaire afin de réunir en filière les acteurs de l'éco-rénovation et de la construction passive qui se trouvent sur notre territoire. ■

Les guêpes

Les guêpes et frelons sortent dès l'apparition de fortes chaleurs. Même de taille modeste, les nids peuvent être dangereux.

Pour les déloger, le réflexe à adopter est d'appeler les pompiers. Intervention dans les 3 jours. Si danger immédiat, intervention directe.



Pour les abeilles il faut appeler un apiculteur.

EN CAS DE
PIQÛRES
D'HYMENOPTERES



Guêpes



Abeilles

Les hyménoptères sont constitués en deux grandes familles :

> les vespidés : guêpes et frelons

> les apidés : abeilles et bourdons

Pour les sapeurs-pompiers, il est important de différencier ces deux types d'hyménoptères.

En effet, un nid de guêpes sera détruit, tandis qu'un essaim d'abeilles sera, dans la mesure du possible, confié à un apiculteur.

Prévention

Comment éviter de se faire piquer ?

> Ne vous promenez pas pieds nus dans la nature, notamment dans l'herbe.

> Ne portez pas sur vous des substances susceptibles d'attirer les guêpes et les abeilles (parfum, laque, crème solaire odorante...)

> Évitez d'approcher des ruches ou des nids.

> Ne stationnez pas à proximité de poubelles mal fermées.

> Si un insecte tourne autour de vous, restez calme. Évitez les gestes brusques et repoussez-le doucement. Évitez les

réactions de panique et d'angoisse.

> Si vous êtes allergique, évitez de manger ou de donner à manger dehors. Évitez de boire des boissons dans des cannettes à l'extérieur car on ne voit pas ce que l'on boit.

Que faire en cas de piqûres ?

> Si possible, identifiez l'insecte qui vous a piqué : les abeilles laissent l'aiguillon et la glande à venin accrochées à la peau de la victime. L'appareil continue ainsi à injecter les réserves de venin. Dans ce cas, retirez rapidement le dard avec l'ongle ou avec le bord non tranchant d'un couteau ou d'une carte de crédit (en glissant parallèlement à la surface de la peau). N'utilisez pas de pincette, la glande à venin pourrait éclater

et libérer encore plus de venin.

- > Ôtez les bagues en cas de piqûre à la main.
- > Bien nettoyer avec de l'eau et du savon, puis désinfecter avec une solution antiseptique.
- > Pour une douleur intense, prenez un antidouleur conseillé par votre médecin.

Quand consulter un médecin ?

> Lorsque la réaction locale est importante (gonflement, rougeur, chaleur, douleur) et dure plus de 24 heures. Une infection peut se

développer à l'endroit de la piqûre.

- > Quand la piqûre a eu lieu dans la bouche ou dans la gorge, le gonflement peut être rapide et important avec des difficultés respiratoires. Donnez un glaçon à sucer et consultez immédiatement un médecin ou conduisez la victime à l'hôpital.
- > En cas de réaction allergique suite à une piqûre, appelez les secours. Retirez rapidement le dard s'il y en a un, désinfectez, couchez la victime et surélevez ses jambes.

Les réactions après piqûre

Réaction locale

La piqûre est douloureuse. On peut voir apparaître une rougeur locale, un gonflement (oedème local) de quelques centimètres. Cette réaction s'accompagne parfois de démangeaisons. Elle disparaît en général en quelques heures ou quelques jours.

Réaction toxique

Les symptômes seront plus intenses en fonction du nombre de piqûres. Suite

à de multiples piqûres, la quantité de venin injectée est plus importante. À la réaction locale s'ajoute alors des signes généraux : fatigue, vomissements, diarrhée, maux de tête, chute de tension et parfois convulsions et perte de connaissance.

Réaction allergique (choc anaphylactique)

La réaction allergique ne dépend pas de la dose de venin injectée. Une seule piqûre suffit à la déclencher après une

première sensibilisation (donc une piqûre antérieure). Les principaux symptômes sont : urticaire généralisé, rougeur, démangeaisons et gonflement important, oedème de la langue qui provoque des difficultés pour avaler, vertiges, perte de connaissance, nausées, vomissements, diarrhée, coma. L'obstruction des voies respiratoires et le choc cardiovasculaire peuvent entraîner la mort de la personne piquée. ■

SDIS du bas-Rhin

Recensement citoyen obligatoire



JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

Tout jeune de nationalité française, garçon ou fille, doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du troisième mois suivant. Le recensement citoyen est, en effet, une démarche obligatoire et indispensable pour pouvoir participer à la Journée défense et citoyenneté (JDC).

L'attestation de participation à la JDC est réclamée pour toute inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique (CAP, baccalauréat, permis de conduire...). De plus, le recensement permet l'inscription automatique sur les listes électorales à 18 ans.

Les français non recensés dans les délais légaux (entre leurs 16 ans et les trois mois qui suivent) pourront régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans, en effectuant volontairement la démarche du recensement. Ils ne seront, toutefois, pas prioritaires pour participer à la JDC.

La démarche à suivre est très simple : il suffit de créer son compte en quelques clics sur www.service-public.fr de cliquer sur « papiers-citoyenneté » puis sur « recensement, JDC et service national » afin d'accéder

à la démarche en ligne « recensement militaire (ou recensement citoyen) », puis de se laisser guider. La création est gratuite et le compte est sécurisé. Le recensement devient plus simple, rapide et s'effectue sans perte de temps. Les pièces justificatives doivent être numérisées : il s'agit de la copie d'une pièce

d'identité (carte d'identité ou passeport), ainsi que de la copie du livret de famille. ■

Plus d'information sur www.defense.gouv.fr/jdc et sur l'application mobile « Ma JDC » téléchargeable gratuitement sur vos smartphones.

JDC
JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

**BIENTÔT
16
ANS !**
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

QUI ?
Tous les Français, filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET
1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le « recensement » est possible dans votre commune.
2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants : pièce d'identité et livret de famille.
3 - Allez dans la rubrique « Papiers-Citoyenneté », cliquez sur « Recensement, JDC et service national », ou dans la zone « Recherche » tapiez « recensement ».
4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants : pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

SECRETARIAT GÉNÉRAL POUR L'ADMINISTRATION
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

MINISTÈRE DE LA DÉFENSERÉPUBLIQUE FRANÇAISE

RETOURNEZ-VOUS
DANS VOTRE
COMMUNE

www.defense.gouv.fr/jdc

DEFENSE
.GOUV.FR

Vieux papiers



Une benne est installée sur le parking de l'école maternelle tous les 3 mois (mars - juin - septembre - décembre) du 1^{er} vendredi au 2^{ème} vendredi du mois. Passage à domicile le mercredi. Les bénéfices des collectes sont reversés à l'association scolaire "Les Lionceaux" et au Centre Communal d'Action Sociale.

Dates des prochaines collectes pour 2016 :

- > du vendredi 2 au 9 septembre
- > du vendredi 2 au 19 décembre

Les espaces verts ne sont pas des canisites !



Il est rappelé aux propriétaires d'animaux que les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces de jeux publics

pour enfants ainsi que sur les espaces verts de la commune. Dans le respect des règles de salubrité et d'hygiène, merci de veiller à assurer le ramassage des déjections de votre animal de compagnie.

Il en va de l'intérêt général de la commune et du respect pour le travail des agents techniques, qui rencontrent encore trop régulièrement ces surprises malodorantes lors de la tonte des espaces verts et doivent, entre autre, nettoyer le matériel !!!

Vente de Noël à la Maison d'Accueil de l'Altenberg



À l'approche des fêtes de fin d'année, une vente de décorations et accessoires artisanaux de Noël sera organisée le samedi 3 décembre, de 14h à 17h, au bénéfice de la Maison d'Accueil de l'Altenberg.

Machines bruyantes - rappel des heures autorisées :



- > du lundi au samedi entre 8h et 12h et de 13h30 à 20h
- > les dimanches et les jours fériés de 9h à 12.

Brûlage de déchets végétaux



Le brûlage des déchets verts (éléments issus de la tonte, taille de haies et d'arbustes, résidus d'élagage ...) est interdit. Ils sont assimilés à des déchets ménagers selon le décret n° 2002-540 du 18 avril 2002 relatif à la classification des déchets. Or, l'article 84 du règlement sanitaire départemental type qui constitue la base des règlements sanitaires départementaux adoptés par les préfets, dispose que le brûlage à l'air libre des ordures ménagères **est interdit**.

L'état civil

Depuis la parution du dernier bulletin,
l'état civil a enregistré

des naissances



Lola Françoise Nadine BRECKLE	née le 20/11/2015
Tyméo WILT	né le 11/12/2015
Cléa BIEBER	née le 21/12/2015
Pauline Anna Julie HIGEL	née le 28/12/2015
Marceau Arsène Louis JUDAS	né le 30/12/2015
Gaspard Bernard Pierre LOTZ	né le 04/02/2016
Yanis Charles Lucien KIEHL	né le 10/02/2016
Emilia Adoracion ROMAO	née le 24/02/2016
Elena SICLARI	née le 03/03/2016
Baptiste Alfred Paul MULLER	né le 13/03/2016
Alexa Charline Emilie MEYER	née le 19/04/2016
Mia Gloria FELIX	née le 16/05/2016
Lucie DURRENBACH	née le 21/05/2016

des mariages



Madyson NINO et Eberardo DE OLIVIERA RODRIGO DA COSTA	le 23/12/2015
Marie-France Martine Michelle INGRESSI et Vincent Francis POITEL	le 14/05/2016

des décès



Victoire Odile ESCHENLOHR	71 ans	le 07/12/2015
Micheline Fernande Marguerite MOYSES	77 ans	le 19/12/2015
Kamil OZEM	70 ans	le 24/12/2015
Patrick Roland SIMON	59 ans	le 27/12/2015
Marie-Louise Héléne MACCIONI	82 ans	le 04/03/2016
Pierre Florent Victor KRANTZ	82 ans	le 05/04/2016

des grands anniversaires



95 ans

M^{me} HAAS née SONNET Jeannine le 20 janvier 1921

93 ans

M^{me} BOSCH née SIMON Marie Alice le 5 février 1923

M. JUNG Albert né le 15 avril 1923

92 ans

M^{lle} MACHERICH Marie Antoinette née le 23 décembre 1923

91 ans

M^{me} WAGNER née MOREL Suzanne le 24 mai 1925

90 ans

M^{me} VOLLMAR née LUX Yvonne le 25 décembre 1925

M^{me} HELMLINGER née STEINMETZ Caroline le 10 mai 1926

89 ans

M^{me} KLEIN née JUNG Hélène le 21 février 1927

M^{me} KIFFER née WURMSER Aline le 3 mars 1927

M^{me} ENGEL née DECKER Jacqueline le 28 avril 1927

87 ans

M. TANTON Raymond né le 16 avril 1929

M^{me} DELAFOLIE née LECOURT Lucette le 16 mai 1929

M. ADAM Charles né le 28 mai 1929

86 ans

M^{me} TANTON née BAZARD Suzanne le 1^{er} décembre 1929

M^{me} MECKES née DIEMER Charlotte le 13 janvier 1930

M. FISCHBACH René né le 22 février 1930

M^{me} FATH née SOLD Jacqueline le 22 mars 1930

M^{me} LEROUX née SUHR Lucienne le 6 avril 1930

M. GEMMERLE André né le 16 avril 1930

M. DONCIEUX Jacques né le 15 mai 1930

85 ans

M. ZAMPARANO Michel né le 18 janvier 1931

84 ans

M. STOCKI Bernard né le 07 décembre 1931

M. BALTZLI Charles né le 14 février 1932

M. WERLE Charles né le 11 mars 1932

83 ans

M^{me} LUX née WEIL Yvonne le 18 décembre 1932

M^{me} ARNOLD née SOLT Marthe le 26 décembre 1932

M. MEHL Marcel né le 19 janvier 1933

M^{me} MATTER née RAUNER Marie le 21 mars 1933

M. FISCHBACH Joseph né le 20 mars 1933

M^{me} BOSS née HERTSCHUH Marie-Thérèse le 28 mai 1933

82 ans

M^{me} BENAVENTE-RAMIREZ née PEREZ-VALENTIN Encarnacion le 24 mai 1934

M^{me} BARBIER née ESCHENLOHR Marie le 28 mai 1934

81 ans

M^{me} DEMAY née LINGENHELD Georgette le 13 décembre 1934

M. DEMAY André né le 17 décembre 1934

M^{me} JUNG née ZELL Marguerite le 25 janvier 1935

M^{me} BOCK née DENU Bernadette le 11 février 1935

M^{me} METZ née KONRATH Madeleine le 31 mars 1935

M^{me} WOLFFER née OTT Marie le 10 avril 1935

80 ans

M^{me} SCHAEFER née MEHL Simone le 21 février 1936

M^{me} ARTZ née DISS Denise le 30 mars 1936

M^{me} MEYER née ZIMMERMANN Marie le 25 avril 1936

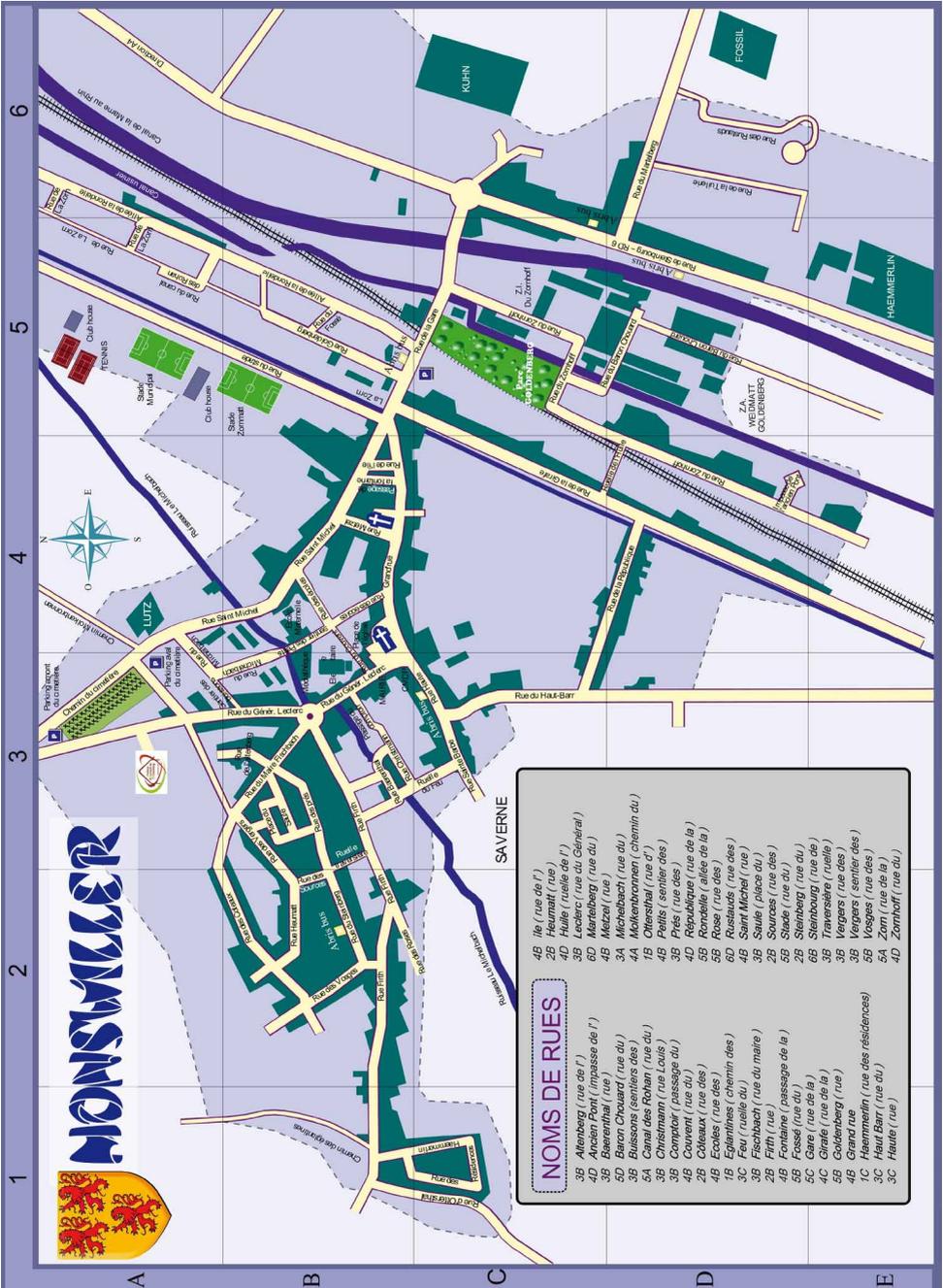
M^{me} MEHL née GING Marthe le 4 avril 1936

M. SCHLICK Antoine né le 13 mai 1936

M. ECKART Gérard né le 23 mai 1936



Plan du village



Renseignements utiles

Administrations et services publics

Mairie de Monswiller - 4 rue du Général Leclerc

Tél. : 03.88.91.19.25 - Fax : 03.88.71.01.19 - www.monswiller.fr

Horaires d'ouverture : - lundi/mercredi/jeudi 9h-12h

- mardi 14h-18h

- vendredi 14h-16h45

- 1^{er} samedi du mois 10h-12h

Centre de tri postal - 7 rue du Baron Chouard - Saverne - Tél. : 03.68.04.70.31

Comette - Saverne - Tél. : 03.88.71.78.82

Communauté de Communes de la Région de Saverne - 12 rue du Zornhoff - Saverne

Tél. : 03.88.71.12.29 - www.cc-saverne.fr

Déchetterie - 6 rue Gustave Goldenberg - Saverne - Tél. n° vert : 03.88.91.64.52

ES accueil - 26 bd du Président Wilson à Strasbourg - Tél. : 03.88.20.60.20

Eaux et assainissements accueil - 5 rue de l'Artisanat - Saverne - Tél. : 03.88.71.60.70

ENGIE accueil - Tél. : 09.69.324.324

GIHP - Tél. : 03.88.43.11.18 - Courriel : contact@gihp-alsace.org

Hôtel des impôts - 11 rue Sainte-Marie - Saverne - Tél. : 03.88.03.12.50

Pôle Emploi - 16 rue du Zornhoff - Saverne - Tél. : 39 49

La Poste - 3 rue du Général Leclerc - Monswiller - Tél. : 36 31

SMICTOM - 10 rue du Zornhoff - Tél. : 03 88 02 21 80

SNCF - Tél. : 36.35

Trésorerie principale - 14 rue du Tribunal - Saverne - Tél. : 03.88.01.86.50

Tribunal d'instance et de grande instance - 7 rue du Tribunal - Saverne - Tél. : 03.88.71.61.51

Urgences

Eaux et assainissement urgence - Tél. : 03.88.19.97.09

ES urgence - Tél. : 03.88.18.74.00

Gaz urgence - Tél. : 0810 433 068

Gendarmerie - Tél. : 17

Pompiers - Tél. : 18

SAMU-SMUR - Tél. : 15

Services à la personne

ABRAPA - Tél. : 03.88.91.68.97

Assistante sociale - centre médico-social - 39 rue de Dettwiller - Saverne - Tél. : 03.69.33.20.00

UNIAT - tous les 3^{es} jeudis des mois impairs de 11h à 12h - centre intergénération la Vieille

École - Tél. : 03.88.91.16.81 (M. Robert HOLLNER, Président de l'UNIAT)

Liste non exhaustive. De nombreux services à la personne sont localisés à Saverne.

Structures d'insertion par l'activité économique

Entraide-emploi - alternative bois - alternative environnement - espace

environnement - 1 rue de Steinbourg - Monswiller - Tél. : 03.88.91.66.11 -

Courriel : contact@entraide-emploi.fr

Santé

Ambulances - VSL - Pompes funèbres - Funérarium Sainte-Barbe

57 rue Saint-Michel - Monswiller - Tél. : 03.88.91.11.80

Centre de Soins Infirmiers de Saverne et Environs

8b rue Neuve – 67700 SAVERNE – Tél.: 03.88.91.10.81 – Fax: 09.70.62.31.50 – Courriel :
centredesoinsinfirmierssaverne@orange.fr – Permanence des soins: tous les jours de 11h30
à 12h30

Hôpital - 19 rue de la Côte de Saverne - Saverne - Tél. : 03.88.71.67.67

Infirmières à Monswiller

- Choudar Isabelle - 46 rue Firth - Tél. : 06.83.70.80.60

- Sarrazin Valérie - 21 rue Goldenberg - Tél. : 06.23.02.40.87

Kinésithérapeutes

16 rue du Haut-Barr - Tél. : 03.88.71.20.51

Médecins à Monswiller

- Cabinet du Dr Greff - 14 rue Goldenberg - Tél. : 03.88.91.03.50

- Cabinet du Dr Kaya - 60 grand'Rue - Tél. : 03.88.91.02.20

Pharmacie - 20 rue du Général Leclerc - Tél. : 03.88.91.31.11

Véhicule Sanitaire Léger - Taxis du château (M. DAEHN) - 12 rue de la Girafe - Tél. : 06.08.01.00.45

Jeunesse

Groupe scolaire l'Arc-en-ciel - école élémentaire - Place des Tilleuls - Monswiller - Tél. : 03.88.71.81.50

Groupe scolaire l'Arc-en-ciel - école maternelle - rue Saint-Michel - Tél. : 03.88.91.22.42

Passerelle (périscolaire et ALSH) - 7 Grand'Rue - Monswiller - Tél. : 03.88.02.48.26/ 06.42.91.15.33

RAJ (Réseau Animation Jeunes) - Cour de la mairie - Monswiller - Tél. : 03.88.71.86.23/ 06.87.82.20.68

Culture - loisirs - sports

A.P.P. (Association de Pêche et de Pisciculture) - rue de la Rondelle - Tél. : 03.88.71.81.24

Comité des fêtes - mairie de Monswiller - Tél. : 03.88.91.19.25

École de musique - mairie de Monswiller - Tél. : 03.88.91.19.25 - Directeur: Tél. : 06.07.23.07.39

F.C.M. (Football Club Monswiller) - stade municipal - rue du Stade - Tél. : 03.88.91.28.98

L'Océanide - 10 rue du Centre Nautique - Saverne - Tél. : 03.88.02.52.80

Médiathèque - Place des Tilleuls - Monswiller - Tél. : 03.88.71.87.92

Monswiller Magic Club - Salle Carmin - Tél. : 06.75.09.71.63 (les 1^{er} et 3^e mardi du mois, 20h)

Musique Municipale de Monswiller - répétition les vendredis soirs à 20h, salle Carmin

Pétanque club - Parc Goldenberg - Tél. : 06.27.77.07.07

Les pongistes de Monswiller - 4 rue du canal des Rohan - 67700 Monswiller (Siège social) - Tél. : 06.63.12.26.61

Société d'aviticulture - Tél. : 03.88.91.28.29

T.C.M. (Tennis Club Monswiller) - rue du Stade - Tél. : 03.88.91.38.70

Cultes

Presbytères à Monswiller

- catholique: 1 rue du Général Leclerc - Tél. : 03.88.91.14.34

- protestant: 20 rue de la Girafe - Tél. : 03.88.91.22.54

A still life composition of fresh fruit and baked goods. In the center, a slice of golden-brown cake is topped with a single strawberry. Surrounding it are several other strawberries, some whole and some partially visible, along with several dark red cherries. The items are arranged on a white, circular plate. The background is a plain, light color.

Le Maire,
le Conseil Municipal
et le personnel communal
vous souhaitent
un très bel été